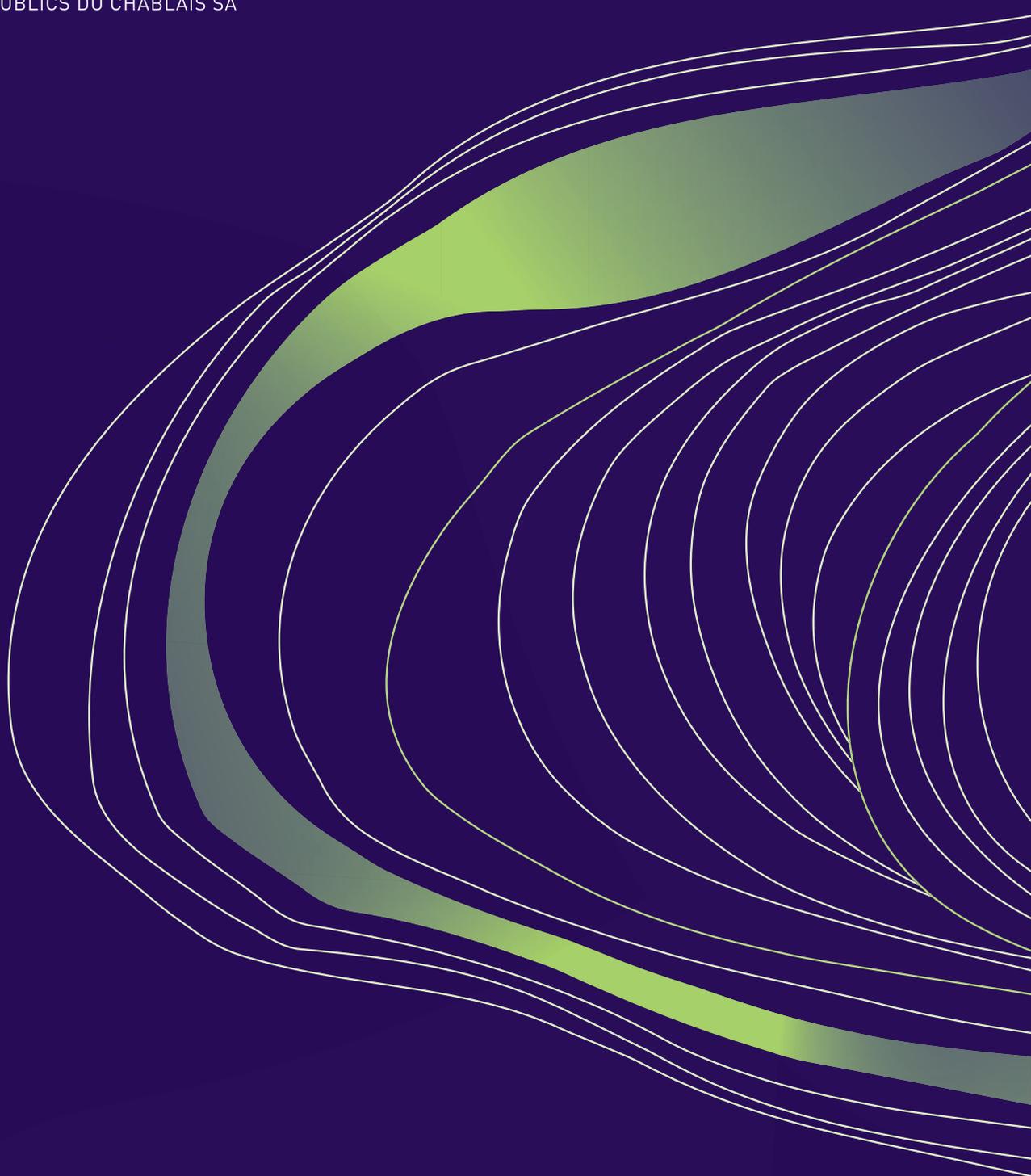


2020 RAPPORT DE GESTION

TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA



Votre partenaire
mobilité



LAUSANNE
2020



3^{ES} JEUX OLYMPIQUE
DE LA JEUNESSE D'HIV
DU 9 AU 22 JANVIER 20



Le présent rapport de gestion est illustré d'images réalisées lors des JOJ2020 qui se sont déroulés du 9 au 22 janvier 2020.

1-64

BILLET DU PRÉSIDENT 4

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ 6

1 — Conseil d'administration 6

2 — Direction 8

3 — Organe de révision 8

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 9

CONSEIL D'ADMINISTRATION 9

ORGANIGRAMME 10

DIRECTION 14

1 — JOJ 2020 14

2 — Coronavirus 14

3 — Margencel 16

DÉVELOPPEMENT 18

1 — Développement de l'offre 18

2 — Projets transversaux 19

3 — Informatique et télécommunications 20

VOYAGEURS 23

1 — Planification 23

2 — Flotte 26

3 — Production 28

INFRASTRUCTURE 30

1 — Etudes et projets 30

2 — Gestion de l'infrastructure 33

3 — Entretien 34

4 — Gestion du trafic 35

SERVICE CLIENTS 38

1 — Marketing 38

2 — Distribution 40

3 — Qualité et
information voyageurs 41

4 — viSio 43

RESSOURCES HUMAINES 45

1 — Rétrospective 45

2 — Caisse de pensions 48

3 — Santé et sécurité au travail 49

FINANCES 52

1 — Synthèse des aspects financiers 52

2 — Compte de résultats 52

3 — Bilan 54

4 — Tableau des immobilisations 56

5 — Tableau de flux de trésorerie 57

6 — Résultats des secteurs OCEC 58

7 — Attribution du bénéfice 59

8 — Annexe aux comptes 60

Détail des notes 62

9 — Rapport de l'Organe de révision 64

BILLET DU PRÉSIDENT



FRÉDÉRIC BORLOZ

L'année 2020 a commencé sur les chapeaux de roues avec l'événement incroyable des JOJ 2020. Je suis fier que notre entreprise ait pu collaborer à l'organisation d'une manifestation telle que celle-ci. Notre personnel a travaillé sans relâche pour que les sites de Bretaye, Champéry, Leysin et Les Diablerets soient accessibles en transport public aussi bien par les sportifs et leurs équipes que par les différents spectateurs. Afin de rendre hommage à ces moments de transhumance, le présent rapport de gestion est illustré d'images réalisées lors de cette belle manifestation qui s'est déroulée du 9 au 22 janvier 2020.

Le rythme effréné du début s'est encore accéléré pour certains et s'est subitement interrompu pour d'autres. La pandémie qui nous a toutes et tous touché-e-s n'a épargné personne. Le coup de frein du 13 mars a créé surprise et effroi. Il a, cependant, vite laissé la place à la mise en route d'une toute nouvelle machine qui se devait de fonctionner coûte que coûte, mais moins vite. C'est dans un vrai élan de solidarité, que j'ai pu suivre et accompagner la direction de l'entreprise dans cette phase de ralentissement de l'activité. La cadence de certaines lignes a passé de la demi-heure à l'heure, tandis que les lignes urbaines ont adopté l'horaire du week-end. Quant au tronçon touristique du Villars-Bretaye, il a simplement été fermé.

Cette baisse de notre offre n'en a pas moins entraîné beaucoup de travail.

**Les cadres et collaborateurs-trices
ont œuvré pour trouver les
bonnes formules afin d'assurer
le meilleur service à la population
ainsi que pour poursuivre leur
travail dans des conditions
sanitaires aussi sûres que possible.
Un grand merci à eux!**

Le coronavirus a touché notre entreprise dans son fonctionnement mais aussi financièrement. Nos recettes du trafic se sont contractées de plus de 12% vis-à-vis de l'année 2019 malgré une augmentation de notre offre de transport. Ainsi, nous clôturons l'année avec une perte opérationnelle de 1.575 million de francs. Celle-ci a, cependant, pu être compensée par la dissolution d'une provision LPP de 1.375 million de francs qui a atténué le résultat négatif attendu. Nous terminons donc cette année 2020 avec perte d'exercice de CHF 161'406.-.

Si nous entrons un peu plus dans le détail, nous remarquons que la fréquentation de nos lignes a fortement chuté. Ceci n'est en rien étonnant puisque de mars à mai environ, 90% de notre clientèle avait abandonné les transports publics. Les lignes les plus touchées sont l'Aigle-Leysin, qui s'est vu privée notamment de ses étudiants étrangers et l'Aigle-Ollon-Monthey-Champéry, dépossédée des pendulaires, forcés de rester chez eux.

La très belle saison estivale a néanmoins permis d'inverser un peu la tendance, avec une hausse réjouissante de la fréquentation.

Cette note positive me permet d'évoquer un dossier qui a pris un tournant réjouissant en 2020: le prolongement de notre ligne de l'Aigle-Leysin jusqu'aux remontées mécaniques. Ce projet, débuté en 2015, a évolué dernièrement et permettra, non seulement d'atteindre son objectif: relier le train au départ des remontées mécaniques mais aussi de desservir le centre du village tout en rendant nos haltes et gares LHand. Cet important projet sera complété par un funiculaire pour relier le haut et le bas du village. Les crédits nécessaires pour le financement des études sont en cours de libération par l'OFT, le Canton de Vaud et la Commune de Leysin que je tiens ici à remercier. Ma gratitude s'adresse aussi à la Confédération qui a approuvé le financement de ce projet le 4 juin 2019 dans le cadre de la votation pour le programme PRODES 2035.

Au cours de l'année 2020, les représentants du Canton de Vaud nous ont approchés, de même que CarPostal pour évoquer avec nos deux sociétés l'optimisation et le développement des lignes de bus régionales dans le Canton. Ainsi, après de nombreux échanges, le Canton nous a confirmé le transfert de concessions de six lignes CarPostal au changement d'horaire 2021. Nos relations contractuelles s'éteindront ainsi à la fin de cette année avec un partenaire de longue date.

C'est dans un contexte un peu particulier, je veux bien entendu parler de la pandémie, que plus de soixante collaborateurs-trices de l'entreprise ont entamé leur déménagement. A une période où le télétravail est vivement recommandé, ils-elles ont dû empaqueter leurs affaires et entrer dans leurs nouveaux bureaux. Ce déménagement du siège de notre société à quelques centaines de mètres plus loin était attendu de longue date, mais d'aucun aurait pu prévoir qu'il se passerait à une période où l'entreprise serait vidée de ses occupants. Qu'à cela ne tienne, tout le monde a emménagé avec beaucoup d'enthousiasme, par petits groupes, dans des locaux lumineux et modernes. La majorité de notre personnel peut désormais travailler, se restaurer ou se rencontrer sur un seul et même étage. Quant à notre clientèle, elle a pu découvrir un nouveau point de vente sur la Place de la gare d'Aigle.

Une nouvelle fois, notre entreprise a cheminé 365 jours sur la route d'une année chargée en bouleversements et changements, certains heureux, d'autres moins. Quel que soit l'événement, elle a pu compter sur le soutien de la Confédération, des cantons de Vaud et du Valais ainsi que des communes, que je remercie sincèrement.

Merci aussi à mes collègues du Conseil d'administration sur lesquels j'ai pu compter pour conduire et maintenir l'entreprise sur de bons rails.

FRÉDÉRIC BORLOZ
Président

1 — CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maude Allora Administratrice

NOMINATION Membre de droit, nommée par la commune chef-lieu du district d'Aigle, jusqu'aux élections communales vaudoises de 2021
FORMATION Laborantine en chimie, puis 20 ans en activité auprès de différentes entreprises pharmaceutiques. S'est occupée aussi de recherches et développement dans un laboratoire d'environnement
FONCTION ACTUELLE Municipale de la Commune d'Aigle
EXPÉRIENCES Membre du Comité technique du bus d'agglomération MobiChablais

Philippe Sauthier Administrateur Président du Comité d'audit

NOMINATION Membre privé, nommé par l'assemblée générale jusqu'à l'assemblée de 2021
FORMATION-PARCOURS Titulaire d'une licence en Sciences Politiques et d'un MBA HEC Lausanne. A suivi un cursus bancaire dans la partie initiale de sa carrière l'ayant conduit à la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise où il a dirigé la division des services
FONCTION ACTUELLE Administrateur de Phisa SA, société de conseil
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés et Gestionnaire de sa propre société de conseils, active notamment auprès de nombreuses collectivités publiques

Pierre-Alain Karlen Administrateur Membre du Comité immobilier consultatif

NOMINATION Membre de droit, nommé par les communes vaudoises, jusqu'aux élections communales vaudoises de 2021
FORMATION-PARCOURS Enseignant au secondaire et Doyen des écoles. En parallèle à son parcours dans l'enseignement, il mène une carrière dans l'armée jusqu'au grade de lieutenant-colonel dans les troupes mécanisées, libéré en 2015
FONCTION ACTUELLE Syndic de la Commune de Noville
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés

Frédéric Borloz

Président du Conseil d'administration
Membre du Comité de nomination et rémunération

NOMINATION Membre de droit, nommé par le Conseil d'Etat vaudois jusqu'à l'assemblée générale de 2024
FORMATION-PARCOURS Comptable, Fiduciaire
FONCTION ACTUELLE Conseiller national et Syndic de la Commune d'Aigle
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés dans des domaines tels que la finance, la construction ou la prévoyance et Indépendant

Stéphane Coppey

Vice-président du Conseil d'administration
Membre du Comité de nomination et rémunération

NOMINATION Membre de droit, nommé par la commune chef-lieu du district de Monthey, jusqu'à la fin de la période administrative 2020
FORMATION Juriste
FONCTION ACTUELLE Président de la Commune de Monthey et avocat
EXPÉRIENCES Administrateur de plusieurs sociétés, Président du comité de la Caisse de pensions, Président de la Fédération des communes valaisannes et Gestionnaire d'une étude d'avocats/notaires

Jean-Marc Udriot Administrateur

Membre du Comité d'audit et du Comité immobilier consultatif

NOMINATION Membre privé, nommé par l'assemblée générale jusqu'à l'assemblée de 2021
FORMATION-PARCOURS CFC de cuisinier, puis diplômé de l'Ecole hôtelière, il dirige ensuite plusieurs établissements hôteliers. En parallèle à son parcours hôtelier, il mène une carrière dans l'armée, de logisticien au grade de lieutenant-colonel
FONCTION ACTUELLE Administrateur-délégué, Directeur de Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA et Syndic de la Commune de Leysin
EXPÉRIENCES Président de la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV), Vice-président de Vaud Promotion

S

Carole Delisle Secrétaire du Conseil d'administration

NOMINATION Désignée par les administrateurs-trice de la société

Luc Fellay

Administrateur,
Membre du Comité immobilier consultatif

NOMINATION Membre de droit, nommé par les communes valaisannes, jusqu'aux élections valaisannes de 2020
FORMATION-PARCOURS Ingénieur civil EPFZ, diplômé de l'Ecole supérieure de guerre CIVITAVECCHIA, NATO Defence College et Officier général commandant des Forces Terrestres Armée suisse
FONCTION ACTUELLE Président de la Commune de Champéry
EXPÉRIENCES Membre, Président ou vice-président de conseils d'administration dans l'événementiel, le tourisme et l'ingénierie

2 — DIRECTION



3 — ORGANE DE RÉVISION

BDO SA, Epalinges

22^E RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LA VINGT-ET-UNIÈME assemblée générale des TPC s'est déroulée le 23 juin 2020, au siège de la société à Aigle. En raison de la crise liée au COVID-19 et afin de respecter les règles sanitaires en vigueur à cette période, le Conseil d'administration a pris la décision le 1^{er} mai 2020 de recourir au vote par correspondance en lieu et place de la traditionnelle assemblée générale. Cette dernière s'est donc tenue en comité restreint, soit Frédéric Borloz, Président, Grégoire Praz, Directeur, Alain Jeanmonod, Juriste, Carole Delisle, Secrétaire de l'assemblée et M^e François Bianchi, Notaire.

L'assemblée a enregistré 248 bulletins de vote d'actionnaires, représentant 770'188 actions sur un total de 875'000 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2020 ainsi que la modification des statuts de l'entreprise.

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de la société BDO SA, laquelle a accepté de fonctionner en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2020.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

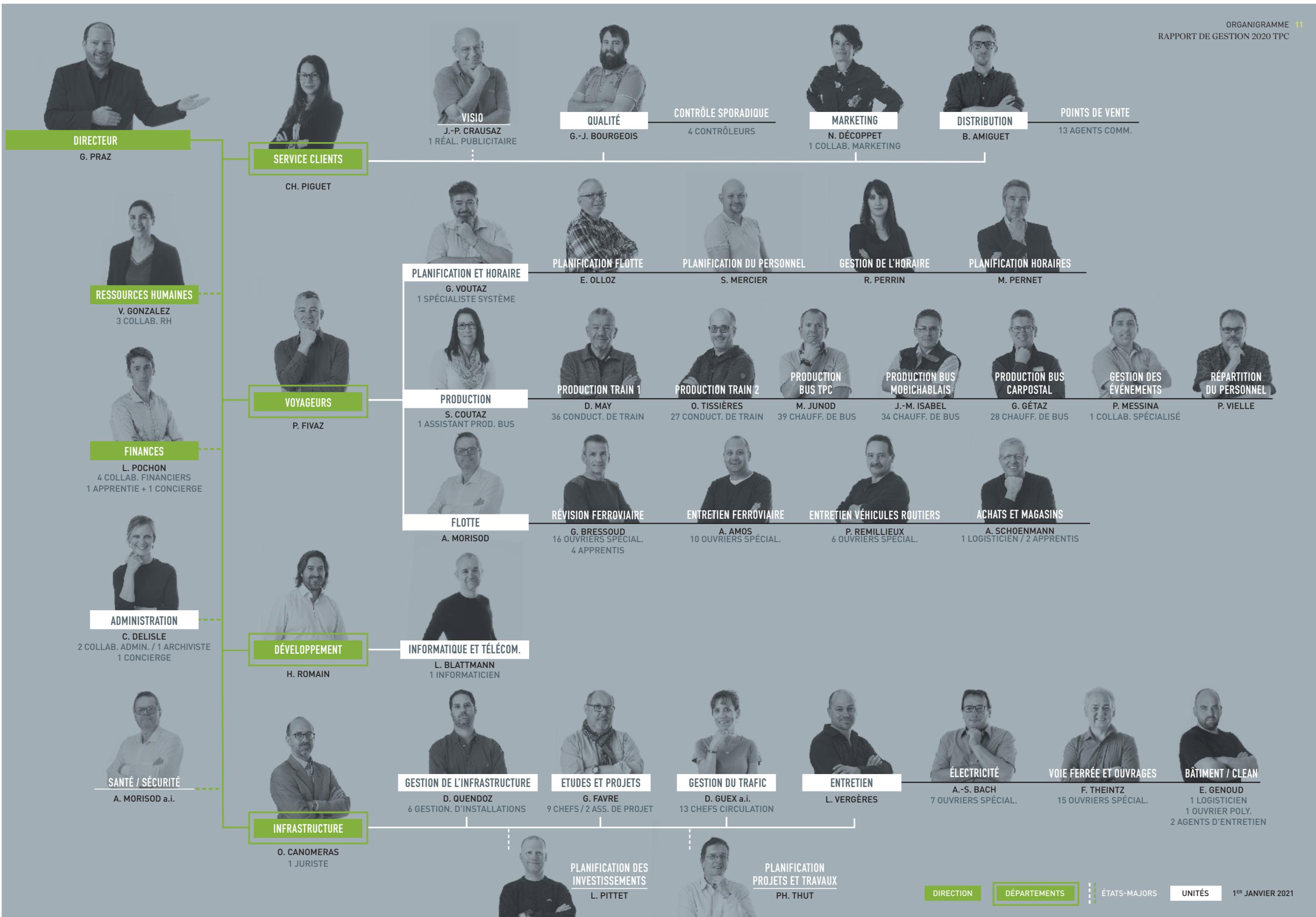
SÉANCES Au cours de l'année 2020, le Conseil d'administration a tenu six séances. En plus des dossiers courants, les administrateur-trice-s ont décidé d'aborder et de traiter de la gouvernance d'entreprise et du règlement d'organisation relatif au Conseil d'administration. Sur ce premier thème tout d'abord, le Conseil a jugé opportun de mettre en lumière les différences entre les statuts votés en 2013 et les nouvelles règles actuelles en la matière. A la suite de ce travail, le Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires un changement proactif des statuts. Pour rappel, ceux-ci ont été approuvés le 23 juin 2020 par les actionnaires.

Concernant le second point, le Conseil d'administration a travaillé son règlement d'organisation, afin de là aussi, supprimer les points obsolètes, indiquer clairement des pratiques mises en place mais non encore réglementées ou encore introduire les nouvelles normes ou recommandations en vigueur. Nous pouvons citer ici, par exemple, la tenue désormais trois fois par année d'un Comité d'audit, formé de membres du Conseil, qui s'occupe de procéder à une vérification approfondie des comptes, du budget et du système de contrôle interne et de gestion des risques.

En janvier 2020, le Conseil d'administration a profité, entre deux séances, de se rendre sur le terrain afin d'observer l'organisation et le fonctionnement des transports mis en place à l'occasion des JOJ 2020. Après avoir visité le site de Bretaye, il s'est déplacé sur celui des Tuffes et de Lausanne pour terminer. Il a ainsi pu apprécier et comparer les infrastructures d'accueil, de renseignement et de transport mis en place pour recevoir une manifestation de grande ampleur.

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE Au cours de l'année 2020, la Commission immobilière, avec l'appui du département des finances, a travaillé sur l'élaboration d'un rapport de travail sur le parc immobilier et sur la stratégie de propriétaire des TPC. Celui-ci fut présenté au Conseil d'administration en fin d'année.

Les TPC sont propriétaires d'un grand nombre de bâtiments répartis sur l'ensemble de leur réseau. Lors de sa séance du 27 novembre 2020, le Conseil d'administration a donc approuvé les conclusions du rapport et adopté la stratégie qui en découle. Cette stratégie immobilière, basée sur 3 lots de bâtiments, devrait permettre aux TPC d'atteindre à long terme un parc immobilier cohérent et assurer les revenus inhérents. Parallèlement à la stratégie immobilière, le Conseil d'administration désire renforcer les compétences des TPC afin d'assurer le rôle de notre société en tant que propriétaire immobilier et foncier.





DIRECTION

1 — JOJ 2020

Les JOJ 2020 furent un succès et les TPC y ont largement contribué! Les chiffres sont impressionnants; durant cet événement, qui s'est déroulé du 9 au 22 janvier, les TPC ont transporté:

- 7'000 athlètes en train et bus spéciaux;
- 5'000 écoliers avec des renforts sur nos trains et bus à l'horaire;
- 5'000 spectateurs;
- plus de 25 tonnes de matériel qui représentent une centaine de transports spéciaux entre Villars et le Col de Bretaye.

L'ensemble du matériel roulant ferroviaire des TPC ainsi qu'une très grande partie des bus ont été engagés. Le directeur général des JOJ, Ian Logan, a relevé le professionnalisme des TPC par une lettre envoyée à la direction.

2 — CORONAVIRUS

Le 13 mars 2020, après le choc collectif de l'annonce du Conseil fédéral, tout s'est rapidement mis en place. L'ensemble du personnel dont les tâches pouvaient être exécutées à distance a été mis en télétravail et notre réception a été fermée, avec la mise en place d'un accueil téléphonique uniquement. Une cellule de crise a été créée avec les membres de la direction et le responsable santé/sécurité qui se sont réunis tous les jours en visioconférence afin d'assurer la bonne marche de l'entreprise. La direction a mis l'accent sur une communication régulière afin d'informer les collaborateurs-trices, mais aussi les accompagner au mieux dans ces changements. Une autre cellule de crise, composée des responsables d'unités et chefs de sections, a également été constituée. Ces réunions hebdomadaires permettaient à chaque cadre d'échanger et surtout de s'entraider.

Notre service Achats et magasin a également été immédiatement mis sous pression à cette annonce et a œuvré, sans relâche, pour approvisionner en produits de désinfection appropriés nos collaborateurs-trices sur le terrain, à une époque où rien n'était disponible.

Par ailleurs, dans certains dépôts et au Centre de gestion du trafic, les équipes ont effectué un tournus afin de limiter au maximum les risques de contamination.

Au niveau de l'exploitation, le Conseil fédéral a décidé d'interrompre les lignes purement touristiques. C'est ainsi que le 16 mars, le tronçon Villars-Bretaye a dû être fermé pour plusieurs mois.

Progressivement, dans les jours qui ont suivi l'annonce du Conseil fédéral, la décision a été prise par la Confédération de diminuer les prestations en transport et de passer à la cadence à l'heure. Les horaires de l'AOMC ont ainsi dû être complètement revus. Quant aux lignes urbaines, telles celles de MobiChablais, elles ont passé aux horaires du week-end. Ce travail de réduction de l'horaire a nécessité un investissement conséquent de re planification. En effet, il a fallu revoir en quelques jours de nombreux horaires, mais aussi les tours de service des conducteurs-trices de train et chauffeurs-euses de bus.

Le Service clients et viSio se sont, quant à eux, chargés de réimprimer tous ces nouveaux horaires et surtout de les poser en un temps record.

Nos gares ont également été touchées avec la fermeture de Leysin, Champéry, Bex et Villars. Seul notre point de vente de Monthey a assuré un accueil à nos usagers en service réduit.

Un autre département a été fortement sollicité dès le début de la pandémie: les Ressources humaines. En effet, il a été nécessaire de gérer rapidement les situations particulières, effectuer le suivi des personnes vulnérables, examiner des questions spécifiques de droit du travail posées par le contexte de pandémie ou encore effectuer les démarches administratives et de rémunération indispensables au maintien du bon fonctionnement de l'entreprise. Dès le début du semi-confinement, plusieurs dizaines de collaborateurs-trices ont été identifiés-e-s comme vulnérables au COVID-19, soit en raison de leur âge (65 ans et plus), soit d'une maladie spécifiée dans l'ordonnance fédérale COVID-19. Certain-e-s ont pu effectuer tout ou partie de leur travail à distance, mais la grande majorité de ces personnes, au vu de la nature même de leur activité, n'a pas pu œuvrer; elles sont restées à domicile, au bénéfice de leur rémunération. Cependant, à la suite de l'actualisation de la liste des maladies dans l'ordonnance fédérale le 16 avril 2020, environ 75% des collaborateurs-trices ont pu réintégrer leur poste dans les semaines qui ont suivi et à fin mai 2020, c'est l'ensemble des collaborateurs-trices vulnérables qui avaient pu reprendre leur activité professionnelle avec des mesures de protection ad hoc.

Le première vague terminée, la direction a décidé de ne pas interrompre le télétravail mis en place et a également maintenu les efforts aménagés en mars. Ainsi, quand la seconde vague est arrivée, l'entreprise était prête à l'affronter.

Les conséquences financières de cette crise pandémique sont traitées dans la partie «Finances» de ce rapport de gestion.

3 — MARGENCEL

Après de longs mois de préparation, le déménagement des collaborateurs-trices de Beausite à Margencel s'est effectué du 2 au 4 décembre 2020. Celui-ci s'est déroulé en plusieurs étapes, tout d'abord les archives fin novembre, puis début décembre, l'ensemble des trois étages de Beausite. Quant au nouveau Centre de gestion du trafic, il a été mis en service dans la nuit du 25 au 26 novembre.

Les collaborateurs-trices sont donc entrés en fin d'année dans des locaux neufs et modernes. Pour rendre cet espace chaleureux, la direction a travaillé avec des architectes d'intérieur qui ont notamment œuvré sur l'espace d'accueil du rez-de-chaussée, la cafétéria de l'entreprise ainsi que sur les zones de rencontres et couloirs du premier étage. Ils ont opté pour du bois ainsi que pour une moquette verte rappelant la couleur de notre entreprise. Les courbes de réseau, que nous retrouvons sur notre matériel roulant sont également représentées, comme un clin d'œil, à la réception et dans les couloirs.

Pour l'aménagement des bureaux, la direction a choisi un nouveau mobilier simple, pratique et ergonomique. Enfin, la signalétique, ainsi qu'une touche décorative identitaire, seront installées durant le premier trimestre 2021.

Dans les nouveautés, notons la création d'une gare ou service à la clientèle au rez-de-chaussée de l'immeuble, aux côtés de la réception (voir chapitre sur la Distribution).

Quant à l'immeuble Beausite, des travaux de rénovation débiteront au printemps 2021 et se poursuivront sur plusieurs années. Des bureaux pourront cependant être loués à des particuliers ou des entreprises pour de courtes durées en fonction de l'avancement des chantiers.

Les nouveaux locaux Margencel en quelques chiffres :

1000	m ² de bureaux
73	places de travail
60	collaborateurs-trices
38	places à la cafétéria
4	salles de conférence
3	espaces de rencontre
1	nouvel espace pour les chauffeurs-euses et conducteurs-trices de train
1	service à la clientèle



Nouvelle cafétéria Margencel de 38 places



DÉVELOPPEMENT

1 — DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

NOUVEAUTÉS DU CHANGEMENT D'HORAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2020 Le changement d'horaire 2020 a été particulier : l'offre CFF à Aigle a bénéficié d'une amélioration majeure, grâce au prolongement du RER vaudois depuis Villeneuve. Ainsi, la gare d'Aigle est dorénavant desservie 5 fois par heure de et vers Lausanne toute la journée, et bénéficie également de liaisons nocturnes supplémentaires les fins de semaine.

Le réseau TPC a également fait l'objet cette année de modifications structurantes :

- l'horaire dans le secteur des Ormonts a été modifié en profondeur, avec dorénavant un véritable cadencement horaire toute la journée sur l'ASD, et un dernier train montant plus tardif, à 22 h 29, permettant un dernier départ de Lausanne à 21 h 50 au lieu de 21 h 21. Des nœuds horaires ont été constitués au Sépey et à Château d'Œx (MOB), autour desquels le réseau bus a été remanié en conséquence, avec comme pièce maîtresse la fusion des trois lignes CarPostal (entrepreneur TPC) entre Château-d'Œx et Leysin via Le Sépey. La nouvelle ligne 12.175 ainsi constituée bénéficie en outre d'une offre cadencée et renforcée. En combinant ces nouvelles possibilités de correspondances train/bus, on peut maintenant quasiment à chaque heure relier confortablement Les Diablerets et Leysin, Rougement et le Col des Mosses, ou encore Aigle et la Lécherette;

- le transport scolaire précédemment organisé par la Commune d'Ollon pour les hameaux d'Antagnes et St-Triphon a été intégré au réseau MobiChablais. Les synergies obtenues ont permis à la fois une réduction de coûts pour la Commune et une augmentation significative de l'offre pour tous les publics des secteurs concernés.

En parallèle de ces mises en place, divers mandats d'étude ont été traités ou poursuivis dans le courant de l'année :

- les concepts locaux de la vallée d'Illiez, Leysin, et Villars-Gryon, visant à intégrer dans une offre optimisée les transports régionaux, urbains, saisonniers et scolaires;
- des évolutions des lignes régionales vaudoises et valaisannes dans le cadre de l'offre TRV 2022-2023;
- de prochains développements pour MobiChablais (extensions, tarification, distribution).

Nous sommes heureux de ces développements qui permettront de mieux servir la population et les touristes dans le Chablais, et remercions chaleureusement nos commanditaires pour leur confiance.

2 — PROJETS TRANSVERSAUX

ÉTAT DES PROJETS AU 31 DÉCEMBRE 2020 Le PMO (de l'anglais Project Management Office ou en français Bureau de Gestion de Projets) assure le pilotage et la gestion des projets transversaux et/ou stratégiques de l'entreprise, à l'exception des chantiers d'infrastructure ferroviaire.

Plusieurs projets ont abouti en 2020 :

- horaires automatisés : le système a été déployé sur tout le réseau TPC pour le changement d'horaire de décembre;
- écrans d'information-voyageurs : premiers déploiements d'un nouveau design convergeant avec l'app mobile;
- site internet TPC : mise en service du nouveau site;
- Mecadrive (information au conducteur de train et suivi temps réel) : déploiement des tablettes dans les trains, avec alimentation automatique des données;
- Mobatime (gestion du temps de travail) : mise en place du système à l'échelle de l'entreprise;
- Teams (solution de travail collaboratif) : migration de la téléphonie sur Teams;
- Margencel : déménagement effectué, avec mise en place d'un contrôle d'accès.

De nouveaux projets sont entrés en phase de réalisation en 2020 :

- compte client, cartes, et valideurs : permettra de disposer de cartes sans contact pour la vente de cartes multi-courses ou la légitimation de la gratuité des transports pour le public concerné. Le système sera évolutif pour proposer de nouvelles formes de tarification;
- connexion RIV-CUS-QMS : il s'agit de collecter, consolider, et diffuser les données temps réel liées à la ponctualité. Le système national CUS permet d'informer les voyageurs sur l'app des CFF, et alimente le QMS qui établit les rapports sur la qualité de service pour l'Office fédéral des transports;
- outil de planification : l'outil Diva a été sélectionné. Il permettra de gérer les tours de service, la disposition, le décompte des heures des conducteurs. Il sera alimenté automatiquement en données horaires.

**cartes
sans contact**
un avenir prometteur



3 — INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

NOUVELLE UNITÉ ET ENGAGEMENT D'UN RESPONSABLE

Les enjeux liés à l'informatique ne cessent de croître : la sécurité et la protection des données, la croissance de l'entreprise et donc celle du parc bureautique, la mise en place du télétravail, l'équipement systématique du personnel en moyens de communications, le développement des solutions d'information voyageurs, la digitalisation de la relation client avec par exemple l'app TPC mobile, la digitalisation des processus internes, une composante informatique toujours plus forte dans les projets transversaux, la mise en place d'échange automatique de données avec nos commanditaires...

Le service informatique de l'entreprise se devait d'être consolidé, ce qui a été entrepris durant l'année 2020 :

- une nouvelle unité « Informatique et télécommunications » (IT) a été créée, rattachée au département Développement;
- un responsable de l'unité IT a été engagé et a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2020 : M. Lukas Blattmann;
- le recrutement d'un administrateur réseau a été initié en fin d'année 2020.

Au total, la nouvelle unité augmentera les capacités IT internes à l'entreprise, et lui apportera un panel plus large de compétences disponibles en tout temps. Cela permettra d'offrir de meilleures prestations tout en limitant le recours massif à l'externalisation.

MISE EN PLACE RÉUSSIE DU TÉLÉTRAVAIL À GRANDE ÉCHELLE

Le 13 mars 2020, le couperet est tombé : en raison de la pandémie alors naissante, la Suisse est entrée en semi-confinement. L'une des nombreuses conséquences de cette situation était la mise en place impérative du télétravail partout où cela était possible.

Pour le service informatique, il s'agissait d'un défi inédit : créer des dizaines de postes de travail opérationnels, dispersés dans toute la région et même au-delà, tout en assurant en permanence le bon fonctionnement des accès au réseau informatique depuis autant de points de connexions différents.

Avec du recul, on peut considérer que cette opération a été un plein succès et qu'elle a tenu dans la durée : aucune situation de panne générale significative n'a été perçue par les utilisateurs-trices, qui ont tous bénéficié rapidement d'un poste de travail fonctionnel à leur domicile.



Lukas Blattmann
Responsable de la nouvelle
unité Informatique et
télécommunications



VOYAGEURS

1 — PLANIFICATION

REPRISE DU TRAFIC SCOLAIRE D'OLLON DANS MOBICHABLAIS Dans le cadre de la mise en service de l'offre MobiChablais, la reprise du trafic scolaire a toujours été envisagée. Si celle-ci a déjà pu se concrétiser lors de la première année d'exploitation en ce qui concerne les écoles de Collombey-Muraz, il aura fallu attendre décembre 2020 pour les écoles d'Ollon grâce à la création de 2 nouvelles lignes 117 et 118 (desserte de St-Triphon) et le renforcement de la ligne 115 (Antagnes).

Néanmoins, et dans le but que les écoliers n'aient pas à subir deux changements en cours d'année, la reprise effective des transports scolaires s'était déjà opérée à la rentrée d'août 2020 avec les bus et chauffeurs AOMC, qui ont ensuite passé le flambeau à leurs collègues de MobiChablais à la fin de l'année.

Des rencontres avec les parents d'élèves ont eu lieu afin de les informer sur les changements tant des horaires, que du nouveau mode de transports, les élèves voyageant dorénavant dans des bus de ligne ouvert à tout public et non plus dans des bus dédiés.

MOBICHABLAIS – 2^E ANNÉE D'EXPLOITATION Pour sa 2^e année d'exploitation, MobiChablais a été, comme les autres offres, secouée par le COVID-19 et ses confinements. Du mardi 17 mars au samedi 9 mai, un service réduit a été mis en place en journée tous les jours avec en plus une adaptation d'horaire au départ d'Aigle Gare. 4 bus et 9 tours de service ont officiés, en lieu et place des 11 véhicules et 21 tours planifiés habituellement. Malgré cette situation et la baisse drastique de voyageurs au mois d'avril (- 90%), MobiChablais a retrouvé sa clientèle en automne et a réussi à augmenter sa fréquentation sur les mois d'octobre et de novembre avant une nouvelle baisse liée au semi-confinement de la fin de l'année.

Depuis la rentrée scolaire d'août, la section s'est vue attribuée de nouvelles courses pour les écoles de Collombey.

De plus, et depuis fin septembre, tous les écrans d'information voyageurs ont été mis en fonction dans les véhicules de MobiChablais.



STATISTIQUES Le calcul du nombre de voyageurs s'établit uniquement en tenant compte des comptages effectués durant quatre semaines, réparties sur les mois de mars, juillet, septembre et novembre, du lundi au dimanche. Trois des quatre semaines de référence tiennent, en outre, compte de la période scolaire alors que la quatrième est effectuée en été, pendant les vacances des écoliers-ères.

En raison de la pandémie du COVID-19, la semaine de comptage du mois de mars 2020 n'a pas pu être réalisée, cette période correspondant, en effet, à l'entrée de la Suisse en semi-confinement. Ainsi, pour avoir des données comparables, il a été décidé par Mobilis de prendre en compte à double les données du mois de septembre.

Les lignes ferroviaires de la société enregistrent toutes une perte de fréquentation significative due à la pandémie. Cependant, les lignes de l'AL et l'AOMC ont été plus touchées que les autres. En effet, la ligne de l'AL transporte tout au long de l'année de nombreux étudiants ainsi que leur famille fréquentant les écoles internationales de Leysin. Cette clientèle a été quasi absente en 2020.

Pour l'AOMC, cette baisse s'explique par le fait que cette ligne est très utilisée par les pendulaires, lesquels ont fortement diminué leurs déplacements sur leur lieu de travail en 2020. Notons encore pour le ferroviaire, la chute de 42% de la fréquentation sur la ligne touristique de Villars-Bretaye, celle-ci ayant été fermée du 16 mars au 6 juin 2020.

Pour les bus, nous sommes heureux de constater une hausse sur la ligne touristique Villars – Col-de-la-Croix – Les Diablerets et sur celle de Troistorrents-Morgins, due à une très belle fréquentation pendant la période estivale.

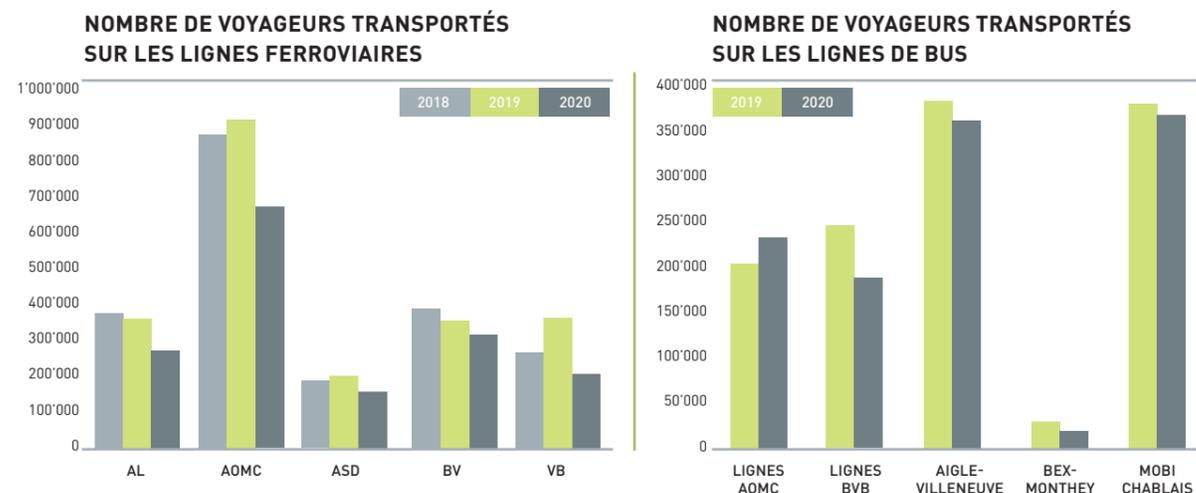
Pour ce rapport 2020, nous sommes heureux de pouvoir comparer, pour la première fois, les chiffres de la ligne Bex-Monthey et celles de MobiChablais, nouveaux marchés au sein des TPC depuis le changement d'horaire de décembre 2018.

Quant au bus communal d'Aigle, il disparaît cette année de nos statistiques pour être entièrement englobé dans le réseau de MobiChablais.

LIGNES FERROVIAIRES	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km	
	2020	2019	2020	2019
AL	125 284'243	373'088	4'708'807	6'276'755
AOMC	126 652'582	933'122	5'586'233	7'621'316
ASD	124 162'382	208'343	2'605'831	3'571'478
BV (Bex-Villars)	127 319'473	363'120	1'585'675	2'258'538
VB (Villars-Bretaye)	128 213'207	372'631	841'477	1'455'816
Total	1'631'887	2'250'304	15'328'023	21'183'903

LIGNES DE BUS	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		
	2020	2019	2020	2019	
LIGNES AOMC					
Troistorrents – Morgins	12.061	75'686 *	58'884 *	431'807	343'905
Monthey – Choëx – Les Cerniers	12.062 / 12.063	148'885 *	129'495 *	635'163	512'483
Val-d'Illiez – Les Crosets/Champoussin	12.081 / 12.082	11'132 *	19'284 *	76'905	117'376
LIGNES BVB					
Aigle – Ollon – Villars	12.144	179'138	237'157	2'300'243	3'066'540
Villars – Col-de-la-Croix – Les Diablerets	12.162	6'103	5'849	88'303	84'306
Villars – Solalex	12.161	5'789	6'922	42'421	45'971
Aigle – Villeneuve	12.111	367'453	390'158	2'009'671	2'137'843
Bex – Monthey	12.151	21'504	29'536	124'878	150'920
MobiChablais	12.101 à 12.106 et 12.113 à 12.116	372'167	386'458	1'980'499	1'805'359
Total		1'187'857	1'263'743	7'689'890	8'264'703

*Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les écoliers transportés sur les courses scolaires supplémentaires des communes de Troistorrents, Val-d'Illiez et Monthey.



2 — FLOTTE

ACQUISITION DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT ROUTIER D'ici à fin 2023, nous devons remplacer la plus grande partie des bus des lignes TRV. Ces véhicules sont en fin d'amortissement et ne respectent pas la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) en raison de leur châssis à plancher haut.

En 2020 nous avons acheté 12 bus à entrées basses de type (Low Entry) afin d'assurer le transport des voyageurs sur nos lignes TRV d'Aigle et de Monthey. A ce jour, plus de 80 % des courses sont parcourues par des bus avec accès LHand et équipés de l'information voyageurs selon les normes en vigueur.



Bus Mercedes Citaro
mis en service en juillet 2020
sur la ligne 12.061 Troistorrents-Morgins

ACQUISITION DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT FERROVIAIRE Une grande partie de notre flotte doit être changée afin non seulement de répondre aux exigences en matière LHand, mais aussi à nos besoins d'exploitation futurs (PRODES). Ainsi, le département voyageurs travaille depuis 2018 sur cette acquisition en identifiant précisément ces véhicules pour un investissement estimé à près de 135 millions de francs.

Au printemps 2019, un appel d'offres avait donc été lancé sur cette base mais aucune réponse ne nous était parvenue dans les délais impartis. En effet, les spécificités de nos lignes (adhérence et crémaillère) ainsi que nos besoins techniques (vitesse, capacité et confort) ne permettent pas une commande de matériel type répondant aux normes anti-crash.

Par conséquent, nous avons entamé une discussion pour l'aboutissement d'une offre, de gré à gré, avec Stadler Rail AG. Une première variante de concept de renouvellement de la flotte fut présentée par Stadler en décembre 2019, mais celle-ci ne correspondait ni du point de vue technique, ni au niveau financier aux désirs des TPC et aux exigences des commanditaires.

Après de nombreuses discussions, une nouvelle offre pour la ligne ASD ainsi qu'une offre budgétaire pour les lignes AL, BVB et AOMC nous est parvenue le 11 décembre 2020. Concernant l'offre pour le matériel roulant de la ligne ASD, celle-ci satisfaisait aux exigences financières grâce à une réduction des coûts à la suite d'une collaboration entre les Chemins de fer du Jura et les Transports Publics Neuchâtelois. Ce nouveau concept de renouvellement de la flotte a été présenté aux commanditaires lors d'une séance en vidéoconférence le 14 décembre 2020. Durant cette séance, les commanditaires ont expressément demandé d'avancer sur une demande d'approbation OITRV pour les rames de l'ASD en attendant les offres définitives des autres lignes à crémaillère.

La mise en exploitation de ces automotrices est prévue entre la fin mai 2023 et la fin juillet 2023. Afin de garantir une mise en exploitation selon le planning et ainsi pouvoir bénéficier de rames compatibles LHand avant la fin 2023, les TPC ont signé en février 2021 une lettre d'intention avec le fabricant. Une signature formelle du contrat doit, cependant, encore intervenir avant le 1^{er} juin 2021 afin de pouvoir respecter les délais de livraison.



Design Stadler de nos futurs véhicules ASD

3 — PRODUCTION

REPRISE DE CERTAINES LIGNES CARPOSTAL Les TPC ont décidé de mettre fin à leur contrat d'entrepreneur postal d'ici à décembre 2021. En parallèle, le Canton de Vaud a entrepris la démarche de développement et d'optimisation de l'exploitation des lignes de bus régionales sur la base de trois principes : l'attribution de prestations en fonction de la localisation des dépôts; la fin des prestations de sous-traitance entre entreprises de transport public et la volonté de garantir l'équilibre global au niveau des entreprises de transport public actives dans le Canton. En conséquence de quoi, les TPC se sont vu attribuer les concessions de 6 lignes CarPostal du Chablais vaudois, à savoir :

- Aigle – Corbeyrier
- Ollon – Plambuit
- Bex – Les Plans-sur-Bex
- Bex – Fenalet-sur-Bex
- Le Sépey – la Forclaz
- Leysin – Château-d'Oex

Quant aux lignes valaisanne, l'entreprise CarPostal va reprendre l'exploitation dont elle a les concessions.

Ces changements dans les concessions n'auront pas de conséquences négatives sur les emplois dans les entreprises. Certain-e-s collaborateurs-trices pourront être amené-e-s à changer d'employeur, mais se verront proposer des conditions de travail et contractuelles similaires à celles qu'ils-elles ont actuellement. Ces changements dans les activités se feront au changement d'horaire de décembre 2021.



**6 concessions
attribuées
aux TPC**



INFRA- STRUCTURE

1 — ÉTUDES ET PROJETS

MISE EN CONFORMITÉ LHAND La LHand (Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées) requiert que nous mettions en conformité l'ensemble de nos gares et haltes ferroviaires d'ici au 31 décembre 2023.

De ce fait, un programme de mise en conformité et de sécurisation de l'ensemble de nos points d'arrêts ferroviaires a été mis en œuvre. Par conséquent, toutes nos gares et nos haltes non-conformes font l'objet d'un projet de mise en conformité sécuritaire et LHand. En 2020, nous avons sur notre réseau TPC uniquement 6 gares et haltes ferroviaires conformes qui répondent aux prescriptions de la LHand. 27 gares et haltes sont, quant à elles, en cours de projet. Les haltes restantes feront l'objet de projets ultérieurs et 18 d'entre-elles seront analysées dans le cadre d'une possible procédure de suppression.

Pour 2021, nous procéderons à la mise en conformité de la halte des Arnoux sur l'AOMC.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE AIGLE - LEYSIN Un avant-projet a été élaboré en 2015 afin de prolonger la ligne de l'AL depuis Leysin-Feydey jusqu'aux remontées mécaniques de Leysin. Cet avant-projet n'intégrait pas la mise en conformité LHand des gares actuelles de Village, Versmont et de Feydey.

Dès 2019, un nouveau projet a été développé au sein de l'unité Etudes et Projets des TPC, afin de pouvoir rendre toutes les gares de la station de Leysin compatibles avec la LHand. Ce nouveau tracé, d'une longueur de 1'325 mètres, débute à l'aval de la gare actuelle de Leysin-Village. Il comporte une partie souterraine de 1'250 mètres, intégrant 3 nouvelles gares souterraines : Leysin-Village-Versmont, Leysin-Centre et Leysin-Belvédère. Le tracé aura une pente maximum de 60 pour mille, ce qui permettra de supprimer la crémaillère. Il a été conçu de telle façon que l'exploitation sur la ligne ferroviaire actuelle soit possible en tout temps pendant l'exécution des travaux.



Ce tracé ferroviaire sera complété par un funiculaire d'une longueur de 910 mètres, lequel permettra de franchir les 150 m de dénivellation entre les stations extrêmes. Il desservira de façon idéale : le centre sportif à l'aval et les quartiers de Feydey et du Grand-Hôtel dans sa partie amont. Il assurera également une connexion avec le centre de la station, et la ligne de chemin de fer. Ce funiculaire sera équipé de deux cabines.

Les deux projets sont interdépendants. Ils seront complétés par la rénovation de l'immeuble des remontées mécaniques. Une nouvelle interface avec la gare ferroviaire sera créée à cet emplacement.

Le coût total des deux projets est estimé à 140 millions de francs. Les crédits nécessaires pour le financement des études seront totalement libérés au printemps 2021 par l'OFT, le Canton et la Commune.

Le planning prévoit la mise à l'enquête de ces projets en 2024, avec une mise en service à l'horizon 2030.

GARE DE BEX – PROCÉDURE D'APPROBATION DES PLANS (PAP) Dans un contexte d'amélioration de l'offre, d'évolution du tracé et d'application de la Loi sur l'égalité pour les handicapés LHand, plusieurs des gares et haltes TPC doivent être mises en conformité, dont la gare de Bex. Il s'agit de se mettre en conformité d'un point de vue sécuritaire avec la Loi fédérale sur les chemins de fer ainsi que les directives de l'OFT et de répondre aux exigences de la LHand.

Le présent projet s'inscrit dans un triple projet TPC/CFF/Commune de Bex de réaménagement de la gare de Bex. Le projet CFF consiste à mettre en conformité LHand les accès aux trains et à réaliser un nouveau passage inférieur (PI) pour les piétons. La Commune a, pour sa part, développé un projet urbanistique de réaménagement de la place de la gare en coordination avec les deux projets ferroviaires connexes.

Pour les TPC, le projet de mise en conformité de la gare de Bex comprend la construction de deux quais couverts par des marquises. L'un d'entre eux sera partagé avec les bus TPC et l'autre avec les CFF, favorisant les échanges de flux voyageurs. Notre projet prévoit un renouvellement intégral de nos installations sur toute la place de la gare avec des modifications géométriques du tracé. Un nouveau local technique sera construit à l'extrémité sud du périmètre. Ce projet a été finalisé en 2020 et le dossier d'approbation des plans a été déposé le 3 août auprès de l'OFT. Le planning prévoit de démarrer les travaux en octobre 2021.

ÉVOLUTION DU PROJET



- Nouveau tracé ferroviaire en tunnel sur environ 1'325 m reliant Leysin-Village et Leysin-Belvédère
- 3 nouvelles gares ferroviaires avec pente longitudinale max. de 25‰ et quais de 100 m :
 - Leysin-Village-Versmont
 - Leysin-Centre
 - Leysin-Belvédère (remontées mécaniques)
- 1 funiculaire d'environ 910 m avec 4 gares :
 - Leysin-Gd-Hôtel/Feydey
 - Leysin-Centre
 - Leysin-La Citronnelle
 - Leysin-Centre Sportif

ASD – PASSAGE DIRECT ET CROISEMENT AVAL AUX PLANCHES Dans le cadre de la mise en conformité des infrastructures et de la stratégie d'exploitation de la ligne de l'ASD, les TPC projettent la création d'un nouveau croisement et d'un passage direct ferroviaires «Aigle-Diablerets» au lieu-dit Les Planches.

Ce renouvellement d'infrastructure sera l'occasion d'améliorer plusieurs aspects de la situation actuelle. En effet, les TPC souhaitent désormais bénéficier d'un croisement d'une longueur de 120 mètres qui permettra l'optimisation du nombre de rames en circulation sur la ligne de l'ASD. Le passage direct entre Aigle et Les Diablerets, sans passer par la gare Le Sépey, permettra de diminuer le temps de parcours de manière significative. La géométrie des voies sera donc modifiée et permettra de circuler à l'intersection du lieu-dit Les Planches, à 25 km/h, tout en conservant la desserte à la gare Le Sépey. Ce projet permettra également l'introduction de trains de renfort et la cadence à la demi-heure en heure de pointe.

La halte des Planches sera déplacée d'environ 200 mètres en direction des Diablerets pour permettre la création d'un quai de 45 mètres de long, d'une hauteur de 0.35 mètres par rapport au plan de roulement. Elle sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Les accès seront optimisés et permettront aux usagers de transiter de la halte ferroviaire à l'arrêt de bus de manière optimale. La procédure d'approbation des plans (PAP) a débuté au premier trimestre 2021.

2 — GESTION DE L'INFRASTRUCTURE

RENOUVELLEMENT ET COMPLÈMENT DES INSTALLATIONS DE SÉCURITÉ C'est en 2006 que le partenariat a commencé avec la société BBR basée en Allemagne. L'année suivante, BBR mettait en service leur deuxième réalisation en Suisse après celle du JungfrauBahn l'année précédente, il s'agissait de l'équipement de notre ligne Villars – Bretaye.

L'AOMC vallée et l'ASD ont ensuite été équipées des installations de sécurité BBR. Ces dernières couvrent à notre grande satisfaction les 54% du réseau ferroviaire TPC. Il était donc logique de continuer le déploiement de ces installations sur les 46% restants. Ainsi, en signant le 3 décembre 2020 un contrat de 15 millions de francs, les TPC et BBR renforcent leur partenariat pour les presque 10 ans à venir, à la satisfaction de toutes et tous et scelle ainsi un partenariat dans la durée.

Ce contrat porte sur la réalisation de nouvelles installations de sécurité sur la ligne AOMC plaine d'Aigle à Monthey et sur le BVB de Bex à Villars. Avec le contrat déjà signé pour la ligne AL, c'est l'ensemble du réseau TPC qui sera, à terme, équipé avec des installations de sécurité BBR.

La réalisation de ces nouvelles installations de sécurité se fera en plusieurs étapes de 2022 à 2027 en coordination avec les travaux de rénovation et de mise en conformité LHand des diverses gares de notre réseau.

Laurent Pittet
Chef de projet
général IS TPC

Adel Sahl
Chef de projet général
BBR Verkehrstechnik

Olivier Canomeras
Chef du département
infrastructure TPC



Hanjörg Hess
Président du Conseil
d'administration BBR
rail automation Swiss AG

Franck-Michael Rösch
Directeur Manager
de BBR Holding GmbH

Frédéric Borloz
Président du Conseil
d'administration TPC

Grégoire Praz
Directeur TPC

3 — ENTRETIEN

AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS D'ACCUEIL FERROVIAIRES Dès 2019, les résultats du QMS (système de management de la qualité) ont fait apparaître que les installations d'accueil et les équipements à disposition de notre clientèle étaient insuffisantes sur l'ensemble de nos lignes ferroviaires. Pour que nos clients puissent bénéficier, sur l'ensemble de notre réseau et en particulier à nos points d'arrêt, d'installations sûres, de qualité et propres, nous avons lancé un programme de rénovation de ces installations.

Ce programme de rénovation et d'amélioration concernait l'ensemble des abris, salles d'attente et équipements (mobilier) de toutes les haltes et gares de nos quatre lignes ferroviaires. Les abris de quai et salles d'attente ont bénéficié d'un rafraîchissement des revêtements du sol au plafond et d'un renouvellement complet de l'éclairage par des luminaires modernes et économes en énergie. L'ensemble du mobilier (bancs, poubelles, panneaux d'informations aux voyageurs) a également été renouvelé afin d'être moderne, fonctionnel et confortable pour notre clientèle. L'ensemble de ces travaux d'amélioration a pour objectif que nos clients se sentent bien accueillis, dans un environnement sûr et de qualité.

La dernière réalisation de ce programme, pour l'année 2020, a été la rénovation de la salle d'attente et des guichets de la gare de Villars.



Rénovation de l'abri et du mobilier de la halte de Fayot.



Rénovation de la salle d'attente et des guichets de la gare de Villars.

4 — GESTION DU TRAFIC

UN CENTRE DE GESTION DU TRAFIC AU TOP DES TECHNOLOGIES ACTUELLES Le centre de gestion du trafic (CGT) a fait partie du déménagement vers les nouveaux locaux à Margencel. Ce nouveau CGT, à la pointe des technologies actuelles, a été mis en service avec succès le 26 novembre 2020.

La transition de l'ancien centre de Beausite vers le nouveau de Margencel s'est faite tout en douceur et sans interruption. Les nouvelles installations ont été réalisées totalement en parallèle des anciennes. Au moment venu, il a suffi d'éteindre les installations de Beausite le soir et d'allumer celles de Margencel le matin suivant.

Ce déménagement a constitué une excellente occasion de repenser complètement l'ergonomie et le fonctionnement du centre, lequel se trouve au cœur de toute l'exploitation de notre réseau - ferroviaire et bus.

Le dialogue et la bonne collaboration avec les fournisseurs, lesquels de leur côté ont bien intégré les vœux des TPC, ont permis de développer un outil de travail optimal et adapté aux besoins actuels et futurs du CGT.

Le nouveau CGT se compose de 4 places de travail pour la circulation des trains et des bus. Une 5^e place polyvalente plutôt administrative peut également servir à la circulation.

Ce nouveau CGT comprend, bien entendu, les trois lignes ferroviaires AOMC, ASD et BVB (VB), ainsi que les bus. Il a d'ores et déjà été pensé et configuré pour la gestion des quatre lignes lorsque l'AL et le BVB (BV) seront équipés des installations de sécurité, c'est-à-dire à l'horizon 2024 - 2025.

Plusieurs solutions techniques innovantes ont été mises en œuvre en équipant les places de travail d'écrans incurvés haute résolution et en dotant les murs de deux grands écrans. Le premier représente en temps réel l'état de la circulation ferroviaire sur tout le réseau TPC. Sur le second écran, sont diffusées toutes les vues des caméras installées dans les diverses gares et haltes du réseau.



ÉVÉNEMENTS / INCIDENTS RÉPERTORIÉS

	2020	2019
Aiguille talonnée	3	6
Arrêt automatique survitesse	0	2
Chute d'arbres	13	14
Chutes de pierres / avalanches	1	4
Collision avec un véhicule routier	15	25
Collision avec un animal	0	0
Ligne de contact endommagée ou arrachée	8	5
Ligne de contact gelée	0	4
Ligne de contact sans tension	6	5
Rupture de rail	4	0
Déraillement	2	4
Tempête / vent	7	5
Pannes de véhicules moteur	41	40
Dérangement aux installations de sécurité	205	204
	305	318

En 2020, 315 événements ont provoqué des perturbations sur notre réseau ferroviaire. Certains ont entraîné des interruptions de lignes (lignes de contact endommagées ou arrachées, chutes d'arbres, de pierres, etc.) alors que d'autres ont provoqué de plus faibles perturbations, voire quelques retards de circulation.

Le nombre de dérangements des installations de sécurité reste élevé. La plupart des dérangements est survenue sur l'ASD et sur l'AOMC. En effet, à la suite de travaux sur et aux abords des voies effectués de nuit, des dérangements de compteurs d'essieux sont survenus.

Il est à relever une baisse marquée des collisions avec des véhicules routiers.

Afin d'éviter les problèmes liés à une ligne de contact gelée, un système de dégivrage a été installé et mis en route pour la première fois durant l'hiver 19-20. Cette mesure donne entière satisfaction puisqu'il n'y a eu aucun cas de ligne de contact gelée en 2020 contre 4 en 2019.

Deux cas de non-respect de la signalisation sont à relever en 2020 contre 5 en 2019. La formation continue du personnel roulant mise en place sous forme de «gestes-métiers» porte vraisemblablement ses fruits. Dans tous les cas, cette baisse montre que nous sommes sur la bonne voie.

Enfin, l'information voyageurs constitue un point-fort des améliorations au sein du Centre de gestion du trafic (CGT). La mise en service du nouveau CGT constitue la première étape vers les développements futurs planifiés sur ces prochaines années.



SERVICE CLIENTS

1 — MARKETING

MISE EN PLACE D'UNE CHARTE GRAPHIQUE La charte graphique est un document qui regroupe l'ensemble des codes et des règles définissant l'identité visuelle d'une société. Ces codes s'appliquent à l'ensemble des supports de communication. Ainsi, désormais tous les documents produits, tant au niveau infrastructure, marketing ou administration, sont cadrés et contribuent à la visibilité et à la cohérence de l'image des TPC auprès des différents publics cibles.

Dans ce contexte, il a été décidé de capitaliser sur les lignes organiques que l'on retrouve sur l'habillage de tous les véhicules. Ces lignes organiques représentent des courbes de niveau d'une carte géographiques. Elles symbolisent pour les TPC l'aspect plaine-montagne ainsi que la densité du réseau.

NOUVEAU SITE INTERNET Le nouveau site www.tpc.ch a été lancé en janvier 2020 avec d'importantes plus-values; ligne graphique modernisée, navigation intuitive et accès facilité à l'information voyageurs et à l'ensemble de nos services. Le nouveau site Internet est également *responsive*, c'est-à-dire qu'il s'adapte à la navigation sur les supports mobiles actuels, smartphones et tablettes, qui représentent désormais 65% des utilisations pour visiter le site tpc.ch.

La consultation des horaires est facilitée grâce à l'accès direct à l'horaire en temps réel depuis la page d'accueil sur une page dédiée où le module de l'App «TPC Mobile» est intégré. De plus, nos clients ont toujours la possibilité de télécharger et imprimer chez eux des documents par ligne qui remplacent l'horaire de poche.

La nouvelle plateforme fait également la part belle à l'offre touristique en constante évolution grâce au développement des partenariats avec les acteurs du tourisme des stations du Chablais et de la plaine que nous desservons avec nos trains et notre réseau de bus d'agglomération.

Quant aux réseaux sociaux, la page Facebook, vitrine de plus en plus importante pour les TPC, était suivie au 31 décembre 2020 par 4'105 fans ce qui représente une augmentation de 8,3% sur une année.

PARTENARIATS MOBILITÉ ET TOURISME EN 2020 La situation sanitaire exceptionnelle que nous avons vécue dès mars 2020 a mis à un coup de frein au déploiement de nos collaborations avec les acteurs touristiques du Chablais. Tous les événements majeurs, dont nous sommes habituellement partenaires, ont également subi cette crise de plein fouet et de nombreuses manifestations ont dû être annulées.

Malgré tout, nous avons eu la chance d'accueillir les JOJ 2020 suivis des National Winter Games en janvier dans les stations du Chablais à la satisfaction de tous les partenaires engagés; organisateurs, acteurs touristiques, participants, bénévoles et le public.

Le Carnaval de Monthey a également eu lieu en février et pour l'occasion, nous avons augmenté notre offre de transport à l'attention du public, soit avec des trains spéciaux pour assister au cortège et une offre de bus de nuit augmentée pour les retours en toute sécurité des festivaliers.

Les événements, qui ont tout de même pu avoir lieu, l'ont fait dans les conditions de strict respect des directives édictées à ce moment-là, ainsi nous avons pu soutenir diverses courses de montagne telles que le Swiss Peak Trail, le Trail des Dents du Midi et la course Aigle-Leysin en proposant le retour des coureurs sur nos lignes sur présentation du dossard.

Le FIFAD aux Diablerets et le Mirage à Monthey ont également eu la possibilité d'accueillir un public, quoique restreint, mais dans de bonnes conditions et nous sommes ravis d'avoir pu être leur partenaire mobilité en 2020.

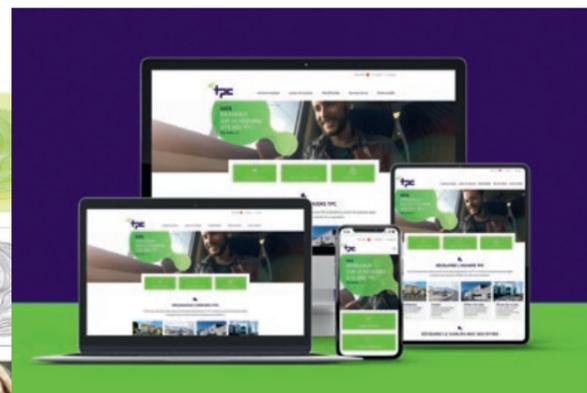
Et pour la première fois, nous avons établi une collaboration avec la biennale d'art «Bex et Art» afin de promouvoir la mobilité durable vers le site d'exposition sur les hauts de Bex. Grâce à une météo clémente et un accueil en plein air, l'événement a connu un très vif succès!

Pour le volet tourisme, nous avons pu profiter d'une accalmie de la pandémie pour lancer la Summer Escapade, offre estivale élaborée en collaboration avec Leysin Tourisme, Télé Leysin - Les Mosses - La Lécherette, le restaurant le Kuklos et l'Hôtel Central Résidence. L'objectif était de pouvoir proposer aux habitants et visiteurs de la région un séjour «clés en main» alliant expérience, gastronomie et découverte à la montagne.

Enfin, pour la première fois en 2020 nous avons pu accepter le Magic Pass en tant que titre de transports sur notre ligne touristique Villars - Col de Bretaye grâce à notre collaboration fructueuse avec la Commune d'Ollon et Télé - Villars - Gryon - Les Diablerets qui a pu exploiter pour la première fois le télésiège «Grand Chamossaire» en été.



La charte graphique des TPC



Le nouveau site tpc.ch est *responsive*

2 — DISTRIBUTION

STATISTIQUES DES CONTRÔLES Les contrôleurs sporadiques, avec l'aide de RegionAlps, ont contrôlé 37'369 voyageurs, soit 25'444 de moins qu'en 2019. 1'216 constats pour « voyage sans titre de transport valable » ont tout de même été dispensés, ce qui représente seulement 45 constats de moins qu'en 2019. Le taux de fraude a légèrement augmenté et se situe à 3.25%.

NOUVELLE COLLABORATION À LA GARE DE BEX Depuis le 1^{er} décembre 2020, les TPC collaborent avec l'office du tourisme de Bex pour proposer une vente directe de titres de transport via le personnel de l'office du tourisme. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie distribution des TPC et permet à l'office du tourisme d'étendre ses horaires. Pour rappel, le guichet TPC était fermé le week-end.

Les titres de transport suivants sont disponibles: billets TPC, Mobilis (communauté tarifaire vaudoise) et principales relations CFF en Suisse. Sur commande, des abonnements, billets de groupe et billets internationaux sont également disponibles via un lien avec la gare de Villars.

AIGLE, MARGENCEL – NOUVEAU CENTRE CLIENTÈLE ET RÉCEPTION DES BUREAUX Dans le cadre du déménagement de tous les bureaux administratifs dans le nouveau bâtiment Margencel, Place de la gare 5 à Aigle, un centre clientèle, attelé à la réception des bureaux s'ouvrira au public en janvier 2021. Grâce à ce nouveau point de service, les TPC auront également une vitrine commerciale pour les clients au cœur du réseau. A l'instar des autres gares, le nouveau centre clientèle vendra des billets internationaux et pratiquera du change.

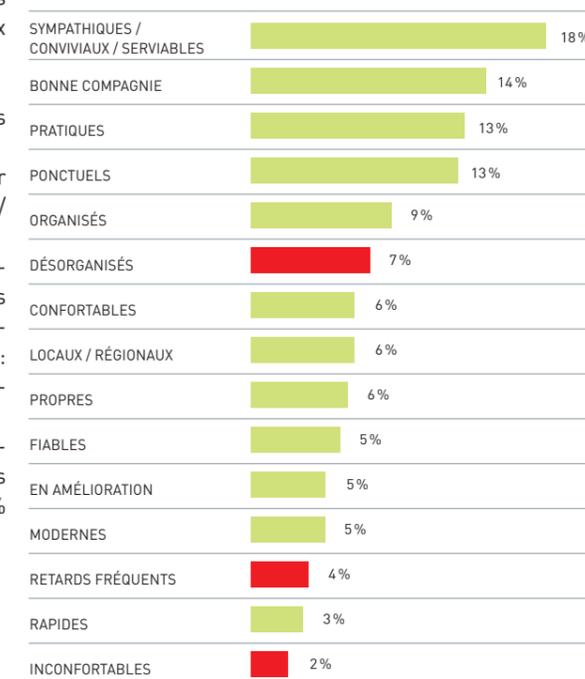
GARE DE VILLARS – RÉNOVATION DU COTÉ CLIENTÈLE ET CRÉATION D'UN ABRIS BUS Une collaboration étroite avec les remontées mécaniques de Villars (TVGD), ainsi que le départ à la retraite du gestionnaire du Snack dans la salle d'attente, ont permis aux TPC de procéder à une rénovation de l'espace clients à la gare de Villars. A l'extérieur, un abri bus a ainsi été créé et permet une gestion plus fluide de la circulation piétonne entre les personnes qui attendent le bus et celles qui transitent. Au niveau service clientèle, depuis la saison 2020, l'employé-e TVGD travaille au 2^e guichet à coté de nos collaborateurs-trices et cette solution est appréciée des client-e-s.

3 — QUALITÉ ET INFORMATION VOYAGEURS

ENQUÊTE DE SATISFACTION CLIENT Dans une optique d'amélioration continue, les TPC ont souhaité connaître le point de vue des clients sur les services offerts. Avec l'aide de la société Mediactif, spécialiste dans les analyses de satisfaction, les TPC ont organisé, du 14 février au 18 mars 2020, une enquête auprès de plus de 250 voyageurs répartis sur les lignes de trains et de bus selon la fréquentation de celles-ci. Voici les principaux éléments ressortis de cette étude :

- 88% des clients sont globalement satisfaits/convaincus des services et prestations des TPC;
- 56% des répondants utilisent les TPC **principalement** pour leur déplacement au travail/études. 23% pour les hobbies/courses et 16% comme seul moyen de locomotion;
- 42% des usagers estiment que les prestations et services des TPC se sont améliorés au cours des 12 derniers mois (par exemple: meilleure cadence, plus de ponctualité). Seuls 9% constatent une dégradation (par exemple: manque d'information sur le terrain en cas de suppression de train ou bus);
- de manière très nette (81% des suffrages), la ponctualité/respect des horaires est l'élément prioritaire des usagers. L'étendue et l'offre des horaires suit avec 49% des suffrages puis l'état des véhicules 32%.

La perception de l'image des TPC a également été sondée et les résultats, ci-dessous, démontrent que les clients ont une très bonne image de notre entreprise. Les 221 clients interrogés pouvaient donner 3 mots qualifiant les TPC, ce qui explique le pourcentage en lien avec le nombre de réponses et non le nombre de personnes interrogées.



QMS – SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ En comparaison avec l'enquête satisfaction client, le QMS mesure la qualité des prestations offertes par l'entreprise du point de vue des commanditaires et est effectué par des clients-mystères payés pour évaluer les prestations selon des critères bien précis. Le QMS existe pour les TPC depuis 2017.

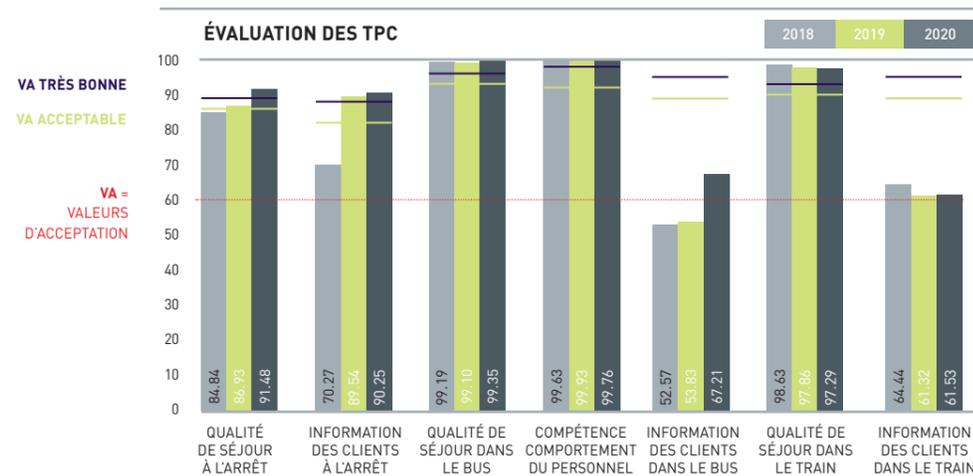
En 2020, près de 1'200 points de contrôles ont été effectués par l'OFT sur les lignes des TPC. Le nombre de points de contrôles a drastiquement chuté par rapport à 2019 et cette diminution s'explique par la crise liée au COVID-19. Globalement, les notes des différentes catégories restent néanmoins sensiblement les mêmes. A noter tout de même, les embellies des catégories « Qualité de séjour à l'arrêt » et « Information des clients dans le bus ».

On note que la qualité de séjour dans les bus et les trains est approximativement la même qu'en 2019. Ceci démontre que nos véhicules sont toujours considérés comme bien entretenus.

La qualité du séjour et l'information clientèle à l'arrêt ont été significativement améliorées. L'entretien régulier des haltes par le service Clean et le suivi par le service clients des réglementations, quant à l'information voyageurs, ont permis cette belle amélioration.

Les secteurs mal notés que sont les informations des clients dans les bus et les trains s'expliquent toujours par la vétusté du matériel roulant, ainsi que par le manque d'écrans dans nos bus. A la fin de l'été 2020, de nouveaux bus équipés de l'information embarquée adéquate ont été progressivement mis en circulation. Ce matériel a remplacé petit à petit le matériel obsolète et devrait permettre d'améliorer grandement la note en 2021. Au niveau des trains, seules les nouvelles rames de l'AOMC répondent pour l'instant aux exigences du QMS.

Tout au long de l'année, diverses mesures ont été prises par notre service qualité qui contrôle régulièrement les rapports édités par les clients mystères. Ceci afin de corriger au plus vite ce qui pouvait l'être, afin d'éviter d'avoir plusieurs rapports sur un même thème.



4 — VISIO

RÉCLAMATIONS En 2020, 877 réclamations ont été traitées, ce qui représente 63 réclamations de moins qu'en 2019. Cette baisse s'explique par la crise du COVID-19 qui a paralysé les transports publics près de trois mois durant. L'augmentation exponentielle des réclamations depuis 2-3 ans s'explique par la simplicité des canaux de retour. En effet, la quasi-totalité de la population possède aujourd'hui un smartphone avec lequel il est très simple d'envoyer un mail à n'importe quel moment de la journée.

Les thèmes principaux traités sont :

- le contrôle sporadique (amendes);
- le mécontentement à l'égard du comportement de notre personnel;
- les ruptures de correspondance.

CENTRE D'IMPRESSION NUMÉRIQUE TOUS FORMATS Rattaché au département Service clients, viSio est à disposition de toute l'entreprise. En effet, durant l'année sous revue, l'entreprise a pu bénéficier du professionnalisme et de la réactivité du service pour tout ce qui a concerné l'information voyageurs « Covid ». L'exemple le plus pertinent est la mise en place d'un plan sanitaire très exigeant à la gare de Villars afin de pouvoir ouvrir le domaine skiable. viSio a ainsi produit des autocollants, affiches et autres panneaux qui ont permis cette mise en place rapide exigée par le Canton de Vaud. Côté véhicules, viSio a mis aux couleurs de l'entreprise plus de 20 bus et révisé 2 trains. 5 bus et 1 élément de train ont été couverts par de la publicité externe. Les mandats externes tels que la production de bâches publicitaires pour des événements ont baissé à cause de la crise sanitaire.



Bus TPC dont l'habillage a été réalisé par viSio sur mandat de l'Office du tourisme de Villars

RESSOURCES HUMAINES

1 — RÉTROSPECTIVE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS 2018-2019-2020

Année	Nbre de collaborateurs-trices	Evolution
2018	306	+ 23
2019	338	+ 32
2020	348	+ 10

Malgré les perturbations des conditions de recrutement dues à la pandémie, la croissance de notre entreprise s'est poursuivie en 2020 avec une augmentation de 3% de notre effectif. Les nouveaux postes ont essentiellement été créés au niveau du personnel roulant (train et bus), ainsi qu'à l'unité Etudes et projets.

En ce qui concerne la conduite des trains, il est ainsi possible, grâce à ces nouveaux postes, de mieux anticiper les départs à la retraite et disposer de personnel formé pouvant directement remplacer les collaborateurs-trices sortant-e-s. En effet, 8 mois de formation sont nécessaires pour que les aspirant-e-s conducteurs-trices de train puissent être opérationnel-le-s.

INTRODUCTION DU SYSTÈME DE GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL MOBATIME AU 1^{ER} JANVIER 2021 La saisie des horaires de travail et les imputations comptables des tâches réalisées étaient jusqu'ici effectuées à l'aide de trois programmes/systèmes différents. Afin de clarifier et simplifier la gestion du temps de travail, permettre une meilleure vision d'ensemble et disposer d'indicateurs utiles, il a été décidé d'étendre le système de gestion du temps de travail Mobatime, déjà utilisé par l'unité Flotte, aux autres secteurs de l'entreprise.

Dès le 1^{er} janvier 2021, le personnel administratif, les collaborateurs-trices des unités Études et projets, Gestion de l'infrastructure et Entretien, ainsi que les responsables de toutes les unités de l'entreprise saisiront leur temps de travail et l'imputation comptable de leurs tâches dans ce système. Pour le reste du personnel, notamment roulant, il est nécessaire de conserver un programme spécifique, qui sera lui-même remplacé prochainement par un outil plus performant.

Ce projet s'est étendu de juin à décembre 2020. Un important travail de paramétrage a dû être réalisé afin de tenir compte des spécificités du personnel soumis à la Loi sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (LTr) et celui soumis à la Loi fédérale sur le travail dans les entreprises de transports publics (LDT). Un règlement du temps de travail a été élaboré et l'ensemble des collaborateurs-trices et des cadres concerné-e-s formé-e-s en novembre et décembre 2020.

348
collaboratrices
et collaborateurs
au 31.12.2020



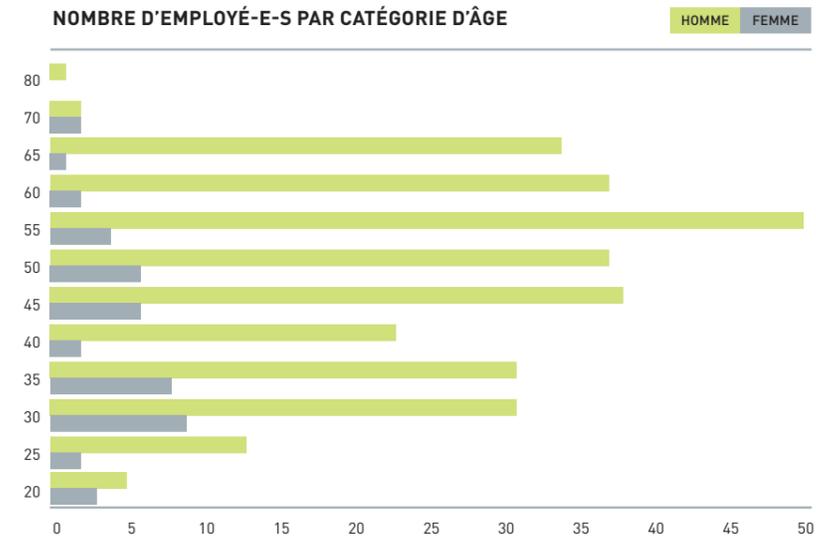
FORMATION DES CADRES AU MANAGEMENT Afin de développer leurs compétences managériales et leur apporter des outils utiles à la gestion d'équipe, l'ensemble des cadres de l'entreprise ont suivi une formation au management/conduite du personnel. Celle-ci, d'une durée de 3 à 4,5 jours en fonction du niveau de responsabilités occupé, a eu lieu entre juin et octobre 2020 au Centre d'éducation permanente (CEP) au Mont-sur-Lausanne. Cet institut, qui est plus particulièrement dédié aux administrations publiques et parapubliques vaudoises, a bien répondu à nos attentes et besoins. En effet, l'évaluation de fin de cours effectuée par les participant-e-s a mis en avant un haut degré de satisfaction.

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL D'ENTREPRISE (CCT TPC) L'entrée en vigueur de notre nouvelle CCT d'entreprise est en principe prévue pour le 1^{er} janvier 2022. Une première communication au personnel mentionnant le démarrage des travaux a été effectuée en septembre 2020. Cependant, en raison des restrictions liées aux réunions, le syndicat SEV n'a pas encore été en mesure de transmettre son cahier de revendications.

Les travaux d'élaboration de cette nouvelle CCT comprennent deux volets, à savoir la révision des différents articles et de ses annexes, ainsi que la création d'une nouvelle échelle des salaires/système de rémunération. Le groupe de travail représentant l'employeur s'est réuni à plusieurs reprises en novembre et décembre pour identifier les éventuels ajouts ou modifications à apporter aux différents articles.

En ce qui concerne le deuxième volet de cette CCT, à savoir la création d'une nouvelle échelle des salaires/système de rémunération, la direction est appuyée pour ce faire par M. Alain Salamin, consultant d'AS-HR Consulting et professeur en systèmes de rémunération à la faculté des Hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Il a également accompagné, pour ce même type de mandat, différentes entreprises de transports publics dans le cadre du renouvellement de leur CCT. Par ailleurs, afin de soutenir ce travail de classification des fonctions, une description de fonction a été élaborée, ainsi qu'une description de poste pour chaque collaborateur-trice au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée.

NOMBRE D'EMPLOYÉ-E-S PAR CATÉGORIE D'ÂGE



Le graphique, ci-dessus, met en évidence qu'une partie de notre personnel a plus de 65 ans. Cette situation est principalement due au fait que certaines lignes de bus, en fonction de leur situation géographique ou de leurs horaires - par exemple coupés -, sont difficiles à attribuer à du personnel actif. Elles sont cependant intéressantes pour nos retraité-e-s qui souhaitent maintenir une activité professionnelle partielle et compléter leur revenu. Notre collaborateur le plus âgé a 76 ans et réalise une activité très partielle de conciergerie à la gare de Villars.

L'ANCIENNETÉ
MOYENNE DE NOTRE
PERSONNEL S'ÉLÈVE À
10.4 ANS AVEC UN ÂGE
MOYEN DE 45.4 ANS.

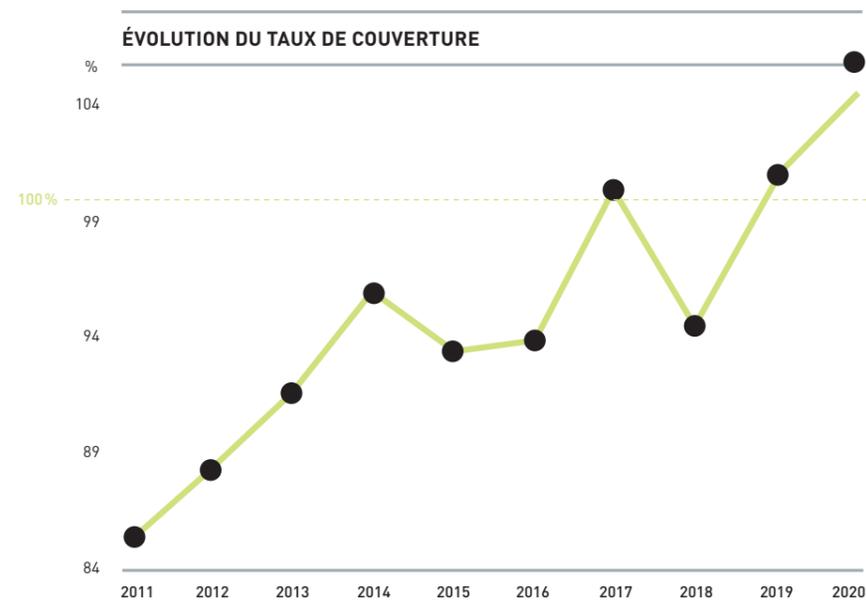
2 — CAISSE DE PENSIONS

Au 31 décembre 2019, le taux de couverture de notre caisse de pensions avait atteint 101.04%. Il était donc raisonnable de penser que ce chiffre allait croître tout au long de l'année, mais cela était sans compter l'arrivée de la pandémie et la baisse du prix du pétrole. Le taux a ainsi fortement chuté de -10.1%. Au 30 avril, il atteignait 93.2%.

Lors de la rencontre annuelle du Comité de caisse de prévoyance de l'entreprise le 23 novembre, ce dernier a découvert une augmentation heureuse du taux de couverture à 98.3% au 31 octobre 2020. Ce résultat, certes provisoire, n'atteignait cependant pas celui tant escompté du passage au-dessus de la barre des 100%.

Il a fallu attendre début décembre pour découvrir qu'il était remonté à 102.4% au 30 novembre puis finalement à 104.3% au 31 décembre 2020.

Au vu de ces réjouissants résultats, la cotisation supplémentaire d'assainissement a été supprimée au 1^{er} janvier 2021.



3 — SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

DÉPART DE NOTRE COORDINATEUR SANTÉ/SECURITÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT M. Jean-Paul Muller, coordinateur santé/sécurité au travail et environnement, nous a quittés au 31 décembre 2020 pour un nouveau défi dans une entreprise de transports partenaire. Entré aux TPC le 1^{er} janvier 2006, nous profitons de cette occasion pour le remercier de son investissement dans les différents postes qu'il a occupés au sein de notre entreprise, et particulièrement pour les dernières années de collaboration où il a été en charge de la santé/sécurité au travail.

A la suite de ce départ, il a été décidé de regrouper la qualité avec la santé/sécurité au travail et l'environnement, ce domaine étant jusqu'ici géré par M. Léonard Pochon, Responsable des finances, en sus de son activité. La mise au concours de ce poste sera publiée à début 2021. D'ici à l'entrée en fonction de la future personne choisie, c'est M. André Morisod, Responsable de l'unité Flotte, qui assurera l'intérim.



FINANCES

1 — SYNTHÈSE DES ASPECTS FINANCIERS

Malgré la crise sanitaire liée au coronavirus qui a engendré d'importantes diminutions de la fréquentation, les TPC n'ont pas fini l'exercice 2020 sur une importante perte. Le résultat de l'exercice 2020 se solde par une perte de CHF 161'406.-. Une dissolution de provision en lien avec notre caisse de pensions ainsi que des diminu-

tions sur les charges des véhicules (amortissements et intérêt-charges) ont permis aux TPC d'assurer l'exploitation de leur réseau et l'entretien de leur infrastructure sans péjorer significativement leurs finances.

2 — COMPTE DE RÉSULTATS

PRODUIT D'EXPLOITATION La baisse des recettes due à la crise sanitaire se monte in fine à 2 millions de francs vis-à-vis de nos prévisions. Cependant, les recettes de notre ligne touristique du Villars-Bretaye ont été particulièrement réjouissantes, de même que sur la ligne Aigle-Villeneuve dont les produits dépassent les chiffres 2019. Les principales diminutions s'observent surtout sur les lignes de l'AL et de l'AOMC où la diminution de la fréquentation fut particulièrement forte. Les lignes de bus ont globalement bien résisté. Les revenus des autres prestations de transports sont naturellement aussi en baisse.

Les indemnités des pouvoirs publics sont en nette augmentation par rapport à 2019, soit 2 millions de francs de plus. Cette hausse provient de l'ensemble des secteurs. Les TPC n'ont pas reçu de montants d'indemnité supplémentaires durant l'exercice pour faire face aux effets de la crise sanitaire.

Concernant les autres produits, ceux-ci sont en légère augmentation notamment due aux produits des assurances.

CHARGES D'EXPLOITATION Les charges d'exploitation se montent à 46,873 millions de francs, soit une hausse de 5% majoritairement due à l'augmentation des frais de personnel. Les charges d'énergie et de matière sont en baisse de CHF 316'000.- en raison de la diminution du trafic et de la baisse des prix de l'énergie en lien avec la crise sanitaire. Les charges d'entretien sont restées stable vis-à-vis de 2019. A contrario, les charges d'assurances, des taxes et indemnités augmentent de CHF 246'000.-. Les charges publicitaires reviennent à leur niveau d'avant 2019, année des 20 ans des TPC.

Les charges de personnel augmentent de 8% pour atteindre plus de 33 millions de francs. La quasi-totalité des services des TPC bénéficie d'une augmentation de son personnel. Le montant de 33 millions de francs présenté ici ne tient pas compte de la dissolution de la provision LPP inscrite dans le résultat exceptionnel.

AMORTISSEMENTS Les charges d'amortissements sont stables, et s'établissent à 12.4 millions de francs. La grande partie de ces charges concerne le secteur Infrastructure, pour un total de 6,4 millions de francs, en augmentation vis-à-vis de l'année précédente. Le solde concerne principalement le montant d'amortissement du matériel roulant ferroviaire voyageurs pour 3,2 millions de francs, en baisse vis-à-vis de l'année 2019.

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS Les charges financières sont en légère baisse comparées à l'année précédente. Comme indiqué précédemment, le résultat des produits exceptionnels est principalement dû à la dissolution

de la provision LPP. Malgré la crise sanitaire, l'état de notre caisse de pensions s'est nettement amélioré dans l'année 2020 pour atteindre un taux de couverture supérieur à 100%. De ce fait, cette provision n'avait plus lieu d'être.

COMPTE DE RÉSULTATS

	ANNEXES	RÉEL 2020	RÉEL 2019	En milliers de CHF
Recettes du trafic & transport		9'549	10'892	
Autres prestations de transport et Car Postal		5'340	6'059	
Indemnités des pouvoirs publics	9	39'189	37'172	
Produits des locations		502	509	
Autres produits		1'492	1'181	
Prestations propres activables	2	2'506	2'042	
PRODUITS D'EXPLOITATION		58'577	57'855	1,2%
Charges d'énergie et de matières		2'925	3'240	
Charges d'entretien		4'033	4'105	
Charges des prestations		2'158	2'315	
Charges du personnel		33'009	30'572	
Charges de location		544	326	
Charges des assurances, des taxes et indemnités		2'476	2'230	
Charges d'administration et d'informatique		1'566	1'422	
Charges publicitaires		163	343	
CHARGES D'EXPLOITATION		46'873	44'553	5,2%
Charges d'amortissements		12'338	12'433	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)		-635	869	-173,0%
Charges et produits financiers		942	1'027	
Charges et produits exceptionnels		-1'415	-12	
RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)		-161	-146	10,6%

3 — BILAN

Au 31 décembre 2020, le bilan se monte à 263 millions de francs, soit une augmentation de 6 % par rapport à l'année dernière (+15.9 millions de francs).

La part des actifs circulants enregistre une forte augmentation de près de 20 %. Cette augmentation d'actif s'explique par l'augmentation des créances résultant de ventes de prestations de services, soit des facturations dans le cadre de MobiChablais et des abonnements de ski. On notera que les liquidités sont en hausse, mais que cela est dû uniquement aux liquidités du secteur Infrastructure qui augmentent de 2.3 millions de francs pour faire face à d'importants paiements au début 2021. Quant aux actifs immobilisés, ils sont en hausse d'environ 13 millions de francs. Cette augmentation est due principalement au secteur Infrastructure, notamment dans les projets en construction. La valeur nette des immobilisations corporelles se monte à 209 millions de francs, soit en légère hausse vis-à-vis de 2019.

Au niveau du passif, les dettes à court terme augmentent de 39 %, pour s'établir à près de 23 millions de francs. Cette augmentation est due pour moitié à des fournisseurs pour des projets d'infrastructure. De même, les dettes à long terme augmentent de près de 10 millions de francs pour atteindre près de 223 millions de francs à la clôture des comptes. Là aussi, l'augmentation est due aux fonds d'infrastructure. Au vu du résultat de l'exercice, les fonds propres baissent d'environ 1 % représentant 16,6 millions de francs.

En milliers de CHF

BILAN

	ANNEXES	RÉEL 31.12.20	DONT SECTEUR INFRASTRUCTURE	RÉEL 31.12.19	DONT SECTEUR INFRASTRUCTURE
Liquidités		12'153	7'254	12'872	4'978
Chèques, effets à recevoir et réalisables à c.t.		118		132	
Créances résultant de ventes de prestations de services		4'496		2'428	
Comptes courants et autres créances à c.t.		712		2	
Créances envers des institutions publiques		356		17	
Stocks de marchandises		65		74	
Actifs de régularisation		2'527		1'830	
ACTIFS CIRCULANTS		20'427	7'254	17'355	4'978
Immobilisations financières	1	383		383	
Immobilisations corporelles		402'136	233'558	392'094	223'141
Fonds d'amortissement des immobilisations corporelles		-192'753	-94'624	-184'280	-88'218
Immobilisation en construction	2	32'834	29'030	21'348	20'682
ACTIFS IMMOBILISÉS		242'600	167'963	229'544	155'605
ACTIFS		263'027	175'217	246'899	160'583
Dettes à c.t.	3	18'643	7'143	13'172	3'847
Dettes envers des institutions publiques		-		-	
Passifs de régularisation		2'889		2'263	
Provisions à c.t.	6	1'435		1'080	
DETTES À COURT TERME		22'966	7'143	16'515	3'847
Dettes et prêts à l.t.	4	43'787		41'929	
Autres dettes à l.t.	5	179'658	159'263	170'303	147'907
Provisions à l.t.	6	-		1'375	
DETTES À LONG TERME		223'445	159'263	213'607	147'907
Capital-actions		8'750		8'750	
RÉSERVES		8'027	744	8'173	791
<i>Réserve art. 67 LCdF</i>		744	744	791	791
<i>Réserve art. 36 LTV</i>		5'064		5'064	
<i>Réserves autres</i>	10	2'255		2'354	
<i>Propre part du capital</i>		-36		-36	
Bénéfice résultant du bilan		-161		-146	
FONDS PROPRES		16'616	744	16'777	791
PASSIFS		263'027	167'150	246'899	152'545

ATTENTION : les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

4 — TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Valeurs hors secteur Infrastructure en milliers de CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS			VALEURS RÉSIDUELLES	
	ETAT AU 31.12.19	ENTRÉES EN 2020	SORTIES EN 2020	ETAT AU 31.12.20	ETAT AU 31.12.19	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.20	ETAT AU 31.12.20
Biens-fonds et bâtiments	18'717	353	-	19'070	6'193	340	-	6'532	12'538
Installations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Machines, appareils et équipements	1'247	486	-	1'733	252	267	-	519	1'214
Véhicules ferroviaires	130'088	-	-	130'088	78'430	3'191	-	81'621	48'467
Véhicules routiers	18'747	2'527	-3'726	17'548	11'113	1'982	-3'726	9'370	8'178
Véhicules de service	154	-	-15	139	75	27	-15	87	52
TOTAL	168'953	3'366	-3'740	168'578	96'062	5'807	-3'740	98'129	70'450

Valeurs du secteur Infrastructure en milliers de CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS			VALEURS RÉSIDUELLES	
	ETAT AU 31.12.19	ENTRÉES EN 2020	SORTIES EN 2020	ETAT AU 31.12.20	ETAT AU 31.12.19	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.20	ETAT AU 31.12.20
Biens-fonds et bâtiments	10'164	1'514	-	11'677	5'346	204	-	5'550	6'127
Ouvrages d'art et voies ferrées	110'386	3'533	-	113'919	40'087	2'775	-	42'863	71'057
Installations	92'349	4'950	-	97'298	40'898	3'035	-	43'933	53'366
Véhicules ferroviaires	9'335	295	-	9'629	1'376	277	-	1'653	7'976
Véhicules de service	907	127	-	1'034	511	115	-	626	408
TOTAL	223'141	10'417	-	233'558	88'218	6'406	-	94'624	138'934
TOTAL TPC	392'094	13'783	-3'740	402'136	184'280	12'213	-3'740	192'753	209'383

5 — TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de CHF

	RÉEL 2020	RÉEL 2019	
Résultat final (+bénéfice/-perte)	-161	-146	10,6%
Amortissements de l'actif immobilisé	12'213	12'440	
Résultat sur comptes immobilisations	-	-62	
Prestations propres activables	-2'506	-2'042	
Variation des créances résultants de prestations de service	-2'191	-376	
Variation du réalisable à court terme	14	37	
Variation des autres créances à C.T.	-1'050	-2	
Variation des valeurs d'exploitation	9	9	
Variation des actifs de régularisation	-697	712	
Variation des dettes à court terme	5'471	1'066	
Variation des passifs de régularisation	626	246	
Variation des provisions	-896	23	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	10'831	11'904	-9,0%
Investissement participations	-	-107	
Désinvestissements participations	-	-	
Investissements immobilisations corporelles	-22'763	-11'388	
Désinvestissements immobilisations corporelles	-	201	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-22'763	-11'294	101,5%
Variation des contributions d'investissements	9'355	-1'729	
Variation des dettes et prêts à long terme	1'858	-1'878	
FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	11'213	-3'606	-410,9%
Variation nette de trésorerie	-719	-2'997	
Etat des liquidités au 1 ^{er} janvier	12'872	15'869	
Etat des liquidités au 31 décembre	12'153	12'872	
Variation des liquidités	-719	-2'997	

6 — RÉSULTATS DES SECTEURS OCEC

L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) définit 4 secteurs d'activités pour les entreprises de transport, soit l'infrastructure ferroviaire, le trafic régional voyageurs (par train et bus), les autres

offres de transports (lignes touristiques et urbaines) ainsi que les prestations annexes (prestations pour des tiers et activité immobilière non liée aux autres secteurs).

RÉSULTATS PAR SECTEUR SELON L'OCEC

SECTEUR	En CHF				
	TRV	INFRASTRUCTURE	AUTRES OFFRES	PREST. ANNEXES	RÉEL 31.12.20
Produits commerciaux	6'686'632	4'099'164	3'806'860	5'223'991	19'816'647
Total des coûts imputables	26'695'110	16'930'071	10'218'868	5'322'949	59'166'998
Coûts non couverts	20'008'478	12'830'907	6'412'007	98'959	39'350'351
Indemnités	-19'873'875	-12'631'807	-6'683'263	-	-39'188'945
RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)	-134'603,03	-199'100,09	271'255,81	-98'958,70	-161'406,00

Malgré l'importante baisse des recettes due à la crise sanitaire (-2.3 millions de francs vis-à-vis de l'offre à nos commanditaires), le résultat du secteur TRV peut être considéré comme équilibré en 2020 avec une perte de CHF 134'603.-. Les explications de ce résultat sont multiples. On notera notamment la diminution des charges d'intérêt pour l'acquisition du nouveau matériel roulant ferroviaire qui a engendré une économie de plus de CHF 600'000.- ainsi que la dissolution de la provision LPP qui a diminué grandement les charges sur ce secteur.

Le secteur des autres offres de transports qui comprend notamment la ligne touristique du Villars-Bretaye et l'offre MobiChablais se solde par un bénéfice de CHF 271'256.-. Ce résultat positif est quasi uniquement dû à la ligne touristique Villars-Bretaye. Les excellentes recettes notamment dues à la fin de la FreeAcces journalière ainsi que la nouvelle clé Mobilis expliquent en partie ce bon résultat. Le fait que nous n'avons pas roulé de mi-mars à fin juin, ainsi que la dissolution de la provision LPP ont aussi des impacts positifs sur cette ligne.

Le secteur Infrastructure accuse une perte de CHF 199'100.- qui pourra être absorbée par la réserve liée. Les travaux de maintenance notamment dans le ratissage de l'entretien se sont poursuivis malgré la crise sanitaire. Sinon, les charges pour la circulation des trains sont en hausse. On notera que la dissolution de la provision LPP a eu aussi un impact positif sur ce secteur.

Les prestations annexes, dont le mandat CarPostal et la gestion immobilière laissent apparaître une perte importante de CHF 98'959.-. Seul le secteur immobilier réalise un bénéfice. Le service des excursions fait une perte importante de plus de CHF 100'000.-. Quant aux autres services, ils terminent tous sur une perte durant cette année de crise sanitaire.

7 — ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Au vu des résultats des secteurs OCEC et sur la base de la législation en vigueur notamment la Loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la Loi sur les chemins de fer (LCdF), le Conseil d'administration propose de répartir le résultat d'exercice, soit une perte de CHF 161'406.-, comme indiqué dans le tableau, ci-après :

RÉSERVES	ÉTAT AVANT AG	RÉSULTAT DE L'ANNÉE	ÉTAT APRÈS AG
Réserve art. 67 LCdF	743'867,05	-199'100,09	544'766,96
Réserve art. 36 LTV	5'064'487,40	-134'603,03	4'929'884,37
Réserves autres	2'255'056,47	172'297,11	2'427'353,58
<i>Dont offre Villars-Bretaye</i>	<i>-87'814,56</i>	<i>223'967,92</i>	<i>136'153,36</i>
TOTAL TPC	8'063'410,92	-161'406,00	7'902'004,92

Aigle, 1^{er} avril 2021

8 — ANNEXE AUX COMPTES

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

ANNUELS Les comptes sont établis en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) ainsi que de la loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la loi sur les chemins de fer (LCdF). L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) est aussi appliquée pour l'établissement des comptes et la répartition des produits et des charges entre les secteurs d'activités des TPC.

LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUÉS:

LIQUIDITÉS Les liquidités comprennent les espèces, les avoirs librement disponibles auprès d'établissements financiers et les placements à terme de courte durée. Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Les avoirs en euros sont évalués au cours applicable à la date de clôture.

CRÉANCES Les créances sont portées au bilan à leur valeur de réalisation nette anticipée. Les risques de perte et les corrections de valeurs nécessaires sont déterminés et portés en diminution de l'actif.

IMMOBILISATIONS Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique de leurs valeurs d'acquisition. Elles sont portées au bilan, en général au premier jour du mois de mise en service, exception faite pour l'infrastructure ferroviaire enregistrée semestriellement. Les immobilisations corporelles sont amorties sur des durées conformes à leurs usages propres et en accord aux principes de l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires et en général pour les durées suivantes :

Terrains	-
Bâtiments	50 ans
Ouvrages d'art et voies ferrées	de 30 à 80 ans
Installations	de 10 à 40 ans
Véhicules ferroviaires	de 20 à 33 ans
Véhicules routiers	de 5 à 12 ans
Machines, appareils et équipements	de 5 à 20 ans

Les durées d'amortissement, ci-dessus, résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. De même, des éléments d'objets peuvent avoir une durée plus courte si la durée de l'objet principal ne peut être prolongée. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan

commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc.)

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Les immobilisations financières comprennent les participations des TPC dans des sociétés. La part des TPC n'est pas forcément supérieure ou égale à 20% du capital de ces sociétés. Les participations sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles corrections de valeurs nécessaires du point de vue économique.

IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION Les immobilisations en construction sont comptabilisées à leur valeur de fabrication, déduction faite des participations de tiers.

DETTES Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes sont présentées à court terme si leurs règlements doivent se faire dans un délai de 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

PROVISIONS Les provisions comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL Le résultat exceptionnel 2020 provient principalement de la dissolution de la provision pour assainissement de la caisse de pensions à hauteur de CHF 1,375 millions. Le degré de couverture étant supérieur à 100% et les mesures d'assainissement prenant fin avec effet au 1^{er} janvier 2021, le Conseil d'administration a décidé de dissoudre la provision.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment même de leur exécution. À la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE La prévoyance professionnelle des employé-e-s des TPC est assurée par Profelia. Malgré la crise sanitaire, le taux de couverture au 31 décembre 2020 a atteint 104.3%. Le programme d'assainissement qui était en cours est donc supprimé dès le 1^{er} janvier 2021. La caisse de prévoyance des TPC est gérée de manière paritaire entre employé-e-s et employeur.

VALEURS D'ASSURANCE

Les TPC sont assurés auprès de différents organismes pour les sommes suivantes :

Bâtiments Vaud (indice 125)	CHF	58'458'630.-
Bâtiments Valais (indice 1046.3)	CHF	5'899'207.-
Installations et autres inventaires	CHF	18'262'000.-
Véhicules ferroviaires	CHF	215'891'700.-
Véhicules routiers	CHF	18'720'637.-

Au niveau de la responsabilité civile, les TPC sont assurés comme suit :

Transport et infrastructures ferroviaires		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-) + CHF 20'000'000.- car deux assurances complémentaires)		
Garantie disponible deux fois par année d'assurance (soit en deux parties : 1 x CHF 80'000'000.- + 1 x CHF 10'000'000.-)	CHF	90'000'000.-
Transport routier des voyageurs		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-)		
Garantie disponible deux fois par année d'assurance	CHF	90'000'000.-

INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DES RISQUES Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité. L'évaluation des risques constitue donc une composante de la gestion globale de l'entreprise. Elle doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction.

Le Conseil d'administration a adopté une analyse des risques le 23 juin 2020. Cette analyse reste valable pour une durée d'une année et sera réactualisée chaque année. Celle-ci traite des principales menaces susceptibles d'affecter la société et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR L'OFT En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de la séance du 1^{er} avril 2021.

	en CHF	
	2020	2019
1 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Avance fonds de caisse	7'755	7'955
Participation majoritaire	50'000	50'000
Participations minoritaires	175'001	175'001
Prêt à la société «Restaurant du Col de Bretaye SA»	50'000	50'000
Prêt à la société «Railtech SA»	100'000	100'000
Valeur au 31 décembre	382'956	382'956
<i>Le Conseil d'administration renonce à la présentation de comptes consolidés comprenant ceux de la filiale Chablais Participations SA au vu de la taille non significative de cette dernière.</i>		
<i>Les principaux chiffres de la filiale sont les suivants:</i>		
Total de l'actif	95'469	95'705
Total du passif	95'469	95'705
Total des produits	-	-
Total des charges	153	235
Bénéfice (perte) de l'exercice	-153	-235
2 IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION		
IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION «HORS SECTEUR INFRASTRUCTURE»		
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	665'416	2'107'294
Investissements	6'646'112	1'760'136
<i>dont prestations propres activables</i>		
Contribution de tiers		
Transfert aux comptes des immobilisations	-3'174'000	-3'096'000
Transfert aux comptes de résultat	-333'443	-106'014
Valeur au 31 décembre	3'804'084	665'416
IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION «INFRASTRUCTURE»		
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	20'682'096	16'034'960
Investissements	19'694'522	11'095'503
<i>dont prestations propres activables</i>	2'505'819	2'041'882
Contribution de tiers	-689'754	-310'583
Transfert aux comptes des immobilisations	-10'497'000	-6'100'900
Transfert aux comptes de résultat	-160'123	-36'885
Valeur au 31 décembre	29'029'740	20'682'096
IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION CUMULÉES		
Valeur brute au 1 ^{er} janvier	21'347'511	18'142'254
Investissements	26'340'633	12'855'639
<i>dont prestations propres activables</i>	2'505'819	2'041'882
Contribution de tiers	-689'754	-310'583
Transfert aux comptes des immobilisations	-13'671'000	-9'196'900
Transfert aux comptes de résultat	-493'567	-142'899
Valeur comptable au 31 décembre	32'833'824	21'347'511
3 CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
DETTES À COURT TERME DES POUVOIRS PUBLICS		
Contributions des pouvoirs publics remboursables	1'972'874	2'611'439
Valeur comptable au 31 décembre	1'972'874	2'611'439
DETTES À COURT TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS		
Emprunt UBS Matériel roulant	1'530'000	1'530'000
Emprunt CarPostal Bus	2'113'239	519'083
Emprunt Retraites Populaires	-	3'162'600
Emprunt BCV Leasing Bus	298'400	
Valeur comptable au 31 décembre	3'941'639	5'211'683
<i>La confédération s'est portée caution pour l'emprunt de l'UBS</i>		
AUTRES DETTES À COURT TERME		
Dettes Fournisseurs	11'589'962	4'336'792
Dettes envers les institutions de prévoyance	314'322	

	en CHF	
	2020	2019
Autres dettes à court terme	824'277	1'012'207
Valeur comptable au 31 décembre	12'414'239	5'348'999
DETTES À COURT TERME CUMULÉES		
Valeur comptable au 31 décembre	18'328'752	13'172'121
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
4 DETTES À LONG TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS		
Emprunt CarPostal Bus	-	2'148'932
Emprunt Retraites Populaires	3'150'000	-
Emprunt UBS Matériel roulant	38'250'000	39'780'000
Emprunt BCV Leasing Bus	2'386'600	
Valeur comptable au 31 décembre	43'786'600	41'928'932
<i>Exigible de 1 à 5 ans</i>	9'142'000	9'798'932
<i>Exigible à plus de 5 ans</i>	34'644'600	32'130'000
Total	43'786'600	41'928'932
5 CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS		
Conditionnellement remboursables Confédération	89'253'935	79'677'134
Conditionnellement remboursables Canton de Vaud	53'267'786	51'516'486
Conditionnellement remboursables Canton du Valais	16'741'248	16'741'248
Remboursables Confédération	7'035'652	7'831'206
Remboursables Canton de Vaud	7'678'499	8'645'653
Remboursables Canton du Valais	5'680'794	5'890'960
Valeur comptable au 31 décembre	179'657'913	170'302'687
6 PROVISIONS		
Assainissement de la Caisse de pensions, employeur	-	1'375'001
Heures supplémentaires et vacances dues	1'434'726	1'079'946
Valeur comptable au 31 décembre	1'434'726	2'454'946
7 DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES	-	-
8 HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION	35'000	35'000
9 INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS		
SECTEUR TRV		
Confédération	10'211'806	9'819'403
Canton de Vaud	7'326'160	6'803'029
Canton du Valais	2'181'838	2'223'833
Communes, Indemnité art. 28.4 LTV	154'071	163'158
INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS TRV	19'873'875	19'009'423
SECTEUR INFRASTRUCTURES		
Confédération	12'121'689	11'706'773
Canton de Vaud	510'118	485'457
INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS INFRASTRUCTURES	12'631'807	12'192'230
SECTEURS AUTRES OFFRES DE TRANSPORT		
Cantons	2'485'909	2'181'865
Communes	4'197'354	3'788'685
INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS POUR LES AUTRES OFFRES	6'683'263	5'970'550
10 RÉSERVES ET ACTIONS PROPRES		
Nombre de propres actions détenues au 1 ^{er} janvier	3'594	3'594
Achat durant l'exercice	-	-
Vente durant l'exercice	-	-
Nombre de propres actions détenues au 31 décembre	3'594	3'594
Réserve légale	82'400	82'400
Réserve prestations annexes	1'158'958	1'311'419
Réserve prestations immobilières	936'301	882'718
Autres réserves	77'398	77'398
11 NOMBRE D'EMPLOYÉ-E-S À PLEIN TEMPS		
Nombre d'employé-e-s à plein temps durant l'année	311	298

9 — RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

BDO

Tél. +41 21 310 23 23
Fax +41 21 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle bât. Metio - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale des
Transports Publics du Chablais SA, Aigle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Transports Publics du Chablais SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

BDO

Rapport sur d'autres dispositions légales

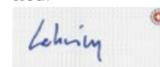
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 1er avril 2021

BDO SA



Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



pp Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

IMPRESSUM

Coordinatrice du projet **CAROLE DELISLE**
Design Graphic **A2LINE COMMUNICATION — A2LINE.CH**
Photos pp. 1, 12, 17, 21, 22, 29, 37, 44, 50, 65 — **OLIVIER MAIRE**
pp. 16, 20, 35, 40 — **GIANLUCA COLLA IMAGES**, pp. 26, 43 — **ERIC OLLOZ**
p. 27 — **STADLER/INNOVA DESIGN TEAM**, p. 33 — **LAURENT PITTET**
p. 34 — **CHRISTELLE PIGUET, OLIVIER CANOMERAS**
Impression **IMPRIMERIE GESSLER SA, SION**
Copyright 2021 — **TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA**
Tous droits réservés





Transports Publics du Chablais
Place de la Gare 5
1860 Aigle - Suisse
info@tpc.ch

tpc.ch

